

doc
CA1
EA533
96P01
FRE

DOCUMENT du GROUPE des POLITIQUES

Department of Foreign Affairs
and International Trade



Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international

CANADA

La Chine : *stress environnemental et sécurité nationale*

rédigé par

Robert T. Stranks

Direction des politiques économique et commerciale (CPE)

et

Nicolino Strizzi

Analyse stratégique

Service canadien du renseignement de sécurité

FÉVRIER 1996

96/01

SP74F

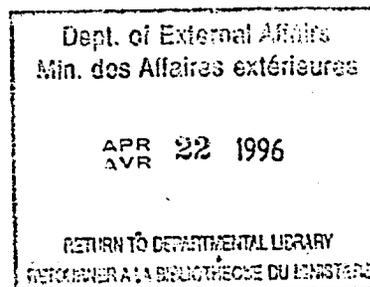
Les documents du Groupe des politiques ont pour objet d'encourager, parmi les responsables de la politique étrangère, les échanges sur les tendances et les questions internationales. Les opinions exprimées dans ces documents ne sont pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

Prière d'adresser vos observations et vos questions concernant le présent document au Groupe des politiques (CPB), Affaires étrangères et Commerce international, 125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0G2 [Tél. : (613) 944-0367; télécopieur : (613) 944-0375]. On peut obtenir des copies de ce document en faisant la demande à InfoCentre (SKIO) du Ministère [1-800-267-8376; région outaouaise tel: (613) 944-4000; télécopieur : (613) 996-9709], en mentionnant le code SP74F.

An english version of the Paper is also available.

La Chine : stress environnemental et sécurité nationale

Executive Summary	3
Sommaire	5
1. Introduction	9
2. Concept de « sécurité nationale »	11
3. Stress environnemental, rareté des ressources et sécurité nationale	13
3.1 Stress environnemental et rareté des ressources	13
3.2 Types de stress environnemental	14
3.3 Types de stress environnemental et effet sur la sécurité nationale	15
4. Cadre conceptuel	17
5. Application du modèle à la Chine	23
5.1 Population et données démographiques de la Chine	23
5.2 Stress environnemental et migration de la population	26
5.3 Réforme économique et stratégie de croissance de la Chine	30
5.4 Aperçu des problèmes environnementaux	35
5.5 Problèmes écologiques	40
5.6 Stratégie environnementale des Chinois	45
5.7 Succession et stabilité politiques	50
5.8 Considérations sociales	51
6. Conclusions - Une foule d'incertitudes	54
6.1 Aspects internationaux	57



43-275-872

Executive Summary

This Paper attempts to apply an environmental stress-national security (i.e., violent conflict) analytical framework to China. The linkages between environmental and national security concerns are of increasing interest to decision-makers and members of the public. Understanding the link between the environment and national security requires that a distinction be made between environmental stress, i.e., negative environmental effects, and the more general, but intricately linked, case of scarcity of resources. This distinction is seldom explicitly recognized in the literature. There is also a need to clarify the context in which the term national security is being used.

The first part of the Paper develops a conceptual framework for facilitating the understanding of how environmental stress may contribute to violent conflict. Most importantly, the framework serves to highlight: the case-specific nature of environmental stress-national security linkages; the fact that conflict may be intrastate or interstate; the large number of variables (such as population, technology and social factors) that influence causation; and the anecdotal nature of empirical evidence on causation.

The second part identifies and where possible elucidates the linkages between environmental stress and national security in the Chinese context. Because of the multidimensional nature of the linkage and data limitations, such as Chinese peasants' motivation for moving from interior rural regions to coastal urban areas, empirical analysis of how environmental factors in China work through the conceptual framework and how the myriad variables interact is not rigorous. Nevertheless, given these limitations, our analysis does point to a longer term potential for environmental stress to contribute to violent conflict, while reaffirming that such an outcome is not imminent nor inevitable. Moreover, and significantly, violent conflict in China, if it occurs, is likely to be the result of multiple causation.

It is widely recognized that China faces severe environmental problems, including widespread pollution and ecological degradation. But such environmental stress in itself, no matter how severe, does not necessarily imply violent conflict. For the social effects of environmental stress to become violent, certain conditions appear to be needed. First, there must be sustained public dissatisfaction with the environmental conditions. Second, there must be obstacles to the public expressing preferences on environmental issues in a peaceful manner, or a lack of governmental response to environmental problems of interest to the populace. Third, for serious challenges to authority, although not necessarily through violent confrontation, disenchantment needs to be organized.

These conditions are not currently all met in China. Foremost, given the choices the Chinese public needs to make between environmental stress and economic growth, there is little to suggest that there is widespread dissatisfaction with the state of the environment. Certainly, the growing entrepreneurial class of *getihu* (privatized) business people are focused on making money, not broader social causes, such as income redistribution, equity and environmental protection. Many of the most dynamic members of society have focussed their considerable energy and talent where the Chinese system has encouraged greater independence - in growth and wealth creation. In short, there is little evidence that there exists a major government-public disconnect on environmental issues, at least for the time being.

The environmental stress-national security linkage may not immediately nor significantly alter Chinese decision-making priorities. Yet as the public's attitude evolves, raising the prospect of violent conflict and possible political instability, the ruling regime may see that its interest in maintaining a cleaner environment should have higher priority. Although it is not likely that large scale environment-induced violent conflicts will occur before the year 2000, the following fifteen to twenty years may be more challenging.

A serious dilemma is whether China might experience more domestic violence by foregoing or slowing economic growth. While environmental stress may contribute to violence, so may a lack of economic growth. A sharp reduction in economic growth in China could well threaten the legitimacy of the government and spark potentially violent political instability which could in turn have negative environmental impacts. This possibility sets the usual environmental stress-violent conflict paradigm on its head.

This review of the environmental stress-national security linkage suggests that there is no need to reassess fundamentally Canadian foreign policy on China. Political stability, economic reform and sustainable development in China remain major Canadian objectives. The linkage between environmental stress and violent conflict should reinforce Canada's interest in reducing environmental stress and channelling discontent with Chinese environmental conditions toward constructive resolution. In its decision-making, on both bilateral and multilateral initiatives, Canada will need to continue to take into account China's environmental problems and responses. This said, there should be no illusion about Canada's or even the West's capacity to influence the evolution of China. The process in China can be influenced by outsiders, but largely at the margins.

Sommaire

Ce document vise à appliquer à la Chine un cadre analytique fondé sur les liens entre le stress environnemental et la sécurité nationale (par exemple un conflit violent). Ces liens intéressent de plus en plus les décideurs et le public. Pour les comprendre, il faut distinguer entre le stress environnemental, c'est-à-dire les effets environnementaux négatifs, et le phénomène, plus général mais étroitement apparenté, de la rareté des ressources. Cette distinction est rarement faite de manière explicite dans les publications. Il faut également clarifier le contexte dans lequel l'expression « sécurité nationale » est utilisée.

Dans la première partie du document, un cadre conceptuel est développé qui permettra de mieux comprendre comment le stress environnemental peut contribuer à l'avènement d'un conflit violent. Mais ce cadre a une fonction encore plus importante, à savoir mettre en lumière : a) la nature spécifique des liens entre le stress environnemental et la sécurité nationale; b) le fait que le conflit peut se dérouler à l'intérieur d'un État ou entre États; c) le grand nombre de variables (population, technologie et facteurs sociaux, par exemple) qui influent sur la causalité; et d) le caractère anecdotique des preuves empiriques de la causalité.

La seconde partie identifie, et explique là où c'est possible, les liens entre le stress environnemental et la sécurité nationale dans le contexte chinois. La nature multidimensionnelle de ces liens ainsi que le caractère fragmentaire des données, par exemple sur les motifs qui amènent les paysans chinois à quitter les régions rurales de l'intérieur pour s'installer dans des zones urbaines côtières, empêchent de procéder à une analyse empirique rigoureuse aussi bien de l'action des facteurs environnementaux en Chine dans le cadre conceptuel retenu, que des modalités de l'interaction entre les multiples variables en cause. Cela dit toutefois, notre analyse montre qu'il est possible, sur le long terme, que le stress environnemental contribue à un conflit violent, tout en précisant qu'une telle issue n'est pas imminente ou inévitable. En fait - et cela est encore plus important - s'il devait y avoir un tel conflit en Chine, celui-ci serait vraisemblablement le résultat d'une multitude de facteurs.

Il est largement reconnu que la Chine vit de graves problèmes environnementaux, parmi lesquels une pollution à grande échelle et la dégradation écologique. Mais ces problèmes, si graves soient-ils, ne sont pas forcément en eux-mêmes précurseurs d'un conflit social violent. Pour qu'il y ait un tel conflit, il semble que d'autres conditions soient également nécessaires. D'abord, il faut que le public soit systématiquement mécontent des conditions environnementales. Ensuite, il faut qu'on l'empêche de faire connaître pacifiquement ses préférences quant à l'environnement, ou encore que le gouvernement

reste sourd à ses demandes. Enfin, ce mécontentement doit être organisé pour que les autorités soient sérieusement contestées, sans que cela soit forcément par la violence.

Or, ces conditions ne sont pas toutes réunies en Chine actuellement. De plus, compte tenu du choix que les citoyens chinois doivent faire entre l'environnement et la croissance économique, rien ou presque n'indique qu'il y ait mécontentement généralisé devant l'état de l'environnement. Il ne fait aucun doute que la classe des *getihu* - entrepreneurs privés - ne cherche qu'à faire de l'argent, et qu'elle n'est mue par aucune grande motivation sociale, comme la redistribution du revenu, l'équité et la protection de l'environnement. Bon nombre des membres les plus dynamiques de la société ont centré leur énergie et leur talent dans les domaines où le régime chinois a encouragé une plus grande indépendance - croissance et création de la richesse. Bref, rien, ou presque, ne donne à penser qu'il y a fissure entre le gouvernement et la population sur les questions environnementales, du moins pour l'instant.

Il se peut que l'équation stress environnemental-sécurité nationale ne change pas immédiatement, ou significativement, les priorités du gouvernement chinois. Mais l'attitude de la population peut changer, ce qui soulèverait la perspective d'un conflit violent et de l'instabilité politique, et le régime en place pourrait alors constater qu'il est de son intérêt d'accorder une priorité plus élevée au dossier environnemental. Il est peu probable qu'un conflit violent à grande échelle se produise avant l'an 2000, mais les quinze à vingt années qui suivront pourraient être plus décisives.

La violence nationale pourrait-elle être plus prononcée si la Chine stoppait ou même ralentissait la croissance économique? Voilà un sérieux dilemme, car si le stress environnemental peut être facteur de violence, il en va de même de l'absence de croissance économique. Une réduction abrupte de cette croissance pourrait menacer la légitimité du gouvernement et entraîner une instabilité politique porteuse de violence, laquelle pourrait à son tour avoir des effets néfastes sur l'environnement. Cette possibilité rend inopérant le paradigme habituel stress environnemental-conflit violent.

L'analyse des liens entre stress environnemental et sécurité nationale montre qu'il n'est pas nécessaire de revoir fondamentalement la politique étrangère du Canada à l'égard de la Chine. Les principaux objectifs du Canada en Chine demeurent la stabilité politique, la réforme de l'économie et le développement durable. La relation entre stress environnemental et violence devrait renforcer la volonté du Canada d'atténuer ce stress et de canaliser le mécontentement des Chinois à l'égard de leur environnement vers une solution constructive. Dans son processus décisionnel, pour les initiatives aussi bien bilatérales que multilatérales, le Canada devra tenir compte des problèmes environnementaux de la Chine et des réponses que celle-ci y apporte. Cela dit, il ne faut

pas se faire d'illusion sur la capacité du Canada, ou même de l'Occident, à infléchir l'évolution de la Chine. L'influence des étrangers sur le processus en Chine ne peut être que très marginale.

« Les problèmes environnementaux découlent de l'interaction des activités économiques et du développement social, et c'est pourquoi il nous faut les étudier conjointement avec les problèmes économiques et sociaux. Leur nature exhaustive les caractérise. » Qu Geping, professeur et président du comité de la protection de l'environnement de l'Assemblée populaire nationale.

« [...] les travaux sur ce sujet de l'équation changement de l'environnement - conflit violent permettront donc à la fois de comprendre avec plus de réalisme, de différenciation et de profondeur la politique internationale en général et de s'appuyer en même temps sur cette compréhension théorique. » David Dessler, professeur

« L'économie de la Chine a, au cours de la dernière décennie, pris un essor rapide, avec un taux de croissance annuel moyen supérieur à 8 %. Cette expansion, conjuguée à l'augmentation démographique, a fait s'exercer de fortes pressions sur les efforts de protection de l'environnement. Grâce à une attention soutenue en la matière, aucune détérioration draconienne n'est survenue et des changements favorables se sont même produits dans certaines régions. En général, toutefois, la situation environnementale demeure précaire au pays. » Xie Zhenhua, administrateur de l'Agence nationale de protection de l'environnement de la Chine.

1. Introduction

Les liens qui existent entre les préoccupations d'ordre environnemental et celles de la sécurité nationale intéressent de plus en plus les décideurs et le public¹. Les auteurs de travaux antérieurs ont tenté d'appliquer un cadre méthodologique qui permettrait de comprendre les liens entre le stress environnemental et le conflit violent². Pour comprendre le rapport entre l'environnement et la sécurité nationale, il faut d'abord établir une distinction entre le stress environnemental, c'est-à-dire les effets environnementaux négatifs, et le phénomène, plus général mais étroitement apparenté, de la rareté des ressources renouvelables. Cette distinction est rarement faite de manière explicite dans les publications. Le présent document vise à appliquer à la Chine un cadre analytique fondé sur les liens entre le stress environnemental et la sécurité nationale, tout en tenant compte du fait que la rareté des ressources renouvelables peut contribuer à la violence.

La dégradation écologique en Chine est en voie de devenir une source importante de conflit, et même de conflit éventuellement violent³. Les facteurs qui ont accentué la détérioration de l'environnement en Chine, outre toute la gamme des problèmes environnementaux comme le déboisement et l'érosion du sol, ont été les augmentations absolues considérables de la population et, durant les années de pouvoir de Mao Zedong, de pensée stalinienne, la vigoureuse stratégie de développement industriel qui s'est peu préoccupée de l'environnement. De plus, la période de réformes d'après 1978 s'est caractérisée par une croissance économique plus rapide que la mise en oeuvre d'efficaces politiques de protection de l'environnement. Même si, cependant, on a attribué à la pollution par le bruit et à la pollution de l'air des cas de violence urbaine, le nombre et l'intensité de ces conflits sont inconnus⁴.

¹ Les liens entre le milieu physique et les questions de sécurité nationale ne sont pas entièrement « nouveaux ». Les hommes ont souvent eu recours à la violence pour conquérir ou conserver la maîtrise de ressources. Pendant la guerre froide, les soi-disant « études stratégiques » se préoccupaient des répercussions écologiques de la guerre nucléaire. La situation évolue cependant, car l'on pense que le stress environnemental ou la rareté des ressources renouvelables contribuent au conflit violent ou menacent la sécurité nationale.

² Robert T. Stranks, « Stress environnemental, conflits violents et sécurité nationale : l'arbre dans la forêt ». Document 95/05 du Groupe des politiques, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, avril 1995.

³ Vaclav Smil, « Environmental Change as a Source of Conflict and Economic Losses in China », document hors-série n° 2, Project on Environmental Change and Acute Conflict, projet mixte de l'université de Toronto et de l'American Academy of Arts and Sciences, décembre 1992.

⁴ *Ibid.*, p. 11.

L'absence de données sur des aspects essentiels à l'analyse, par exemple les raisons pour lesquelles les paysans chinois quittent les régions rurales des provinces intérieures pour les régions côtières urbaines, de même que la complexité de facteurs multiples propices à l'émergence de la violence, nous empêchent de tirer des conclusions définitives. Les rapports de presse qui font état d'une catastrophe imminente et de déplacements massifs de migrants chinois sont sans fondement. Il semble que les médias s'en soient tenus à des scénarios trop simplistes et qu'ils aient cherché le sensationnalisme. Cette situation est malheureuse parce que le public et les décideurs peuvent sauter à des conclusions faciles et inexactes en matière de politique. La dégradation de l'environnement ne porte pas en elle-même de conflit violent. Nous devons cependant signaler deux aspects importants en ce qui concerne la Chine. Premièrement, le stress environnemental et la rareté des ressources deviendront de plus en plus flagrants en Chine, ce qui veut dire qu'il existera un potentiel, de plus en plus marqué, de conflit violent. On s'attend généralement à de graves problèmes environnementaux en Chine au cours des 20 prochaines années à tout le moins. Deuxièmement, les problèmes environnementaux de la Chine sont tout autant des problèmes mondiaux qui préoccupent le Canada, qu'ils dégénèrent ou pas en conflit violent entre des États ou à l'intérieur de ces derniers.

Le présent document tente de couvrir un vaste domaine intellectuel, de manière tout de même assez brève. La première partie vise à mieux nous faire comprendre ce qu'on entend par sécurité nationale et le contexte dans lequel nous utilisons ici cette expression. Nous faisons aussi la distinction entre les concepts de stress environnemental et de rareté des ressources. La section suivante présente un cadre intellectuel dont le but est de faciliter la compréhension des liens entre le stress environnemental et le conflit violent. Vient ensuite une section qui applique ce cadre à la Chine. Nous cherchons ainsi à cerner les pressions démographiques, les problèmes environnementaux les plus graves et les politiques chinoises adoptées pour les résoudre. Nous avons également intégré à notre analyse les stratégies de croissance économique chinoises et le contexte politique parce qu'ils sont intrinsèquement liés aux questions environnementales et au développement économique⁵. Finalement, nous tentons de tirer quelques conclusions sur l'équation stress environnemental - sécurité nationale en Chine.

⁵ Pour une analyse sérieuse des perspectives économiques de la Chine, voir Stephen Lavergne, « La Chine en l'an 2000 : nature de la croissance et intérêts économiques du Canada », document 94/10 du Groupe des politiques, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, mai 1994.

2. Concept de « sécurité nationale »

Le concept de « sécurité nationale » évolue. Plusieurs personnes ont proposé de définir la sécurité nationale de façon à englober un large éventail d'aspects sociaux et environnementaux⁶. En ce faisant, le concept de sécurité nationale tient compte d'un vaste ensemble d'intérêts nationaux et intègre l'idée de la sécurité nationale et des intérêts économiques. Un large concept de sécurité nationale comprend également l'idée de bien-être et laisse supposer que les facteurs qui peuvent avoir des répercussions nuisibles sur le bien-être des citoyens d'un pays peuvent légitimement être considérés comme des questions de sécurité nationale⁷.

L'élargissement du concept de sécurité nationale nous permet d'y inclure tous les facteurs environnementaux, ainsi que les facteurs économiques et sociaux. Tous les aspects du développement économique et humain, y compris la répartition intérieure du revenu, par exemple, feraient partie du cadre élargi de la sécurité nationale. D'un point de vue analytique, une telle conceptualisation de la sécurité nationale, en ce qui concerne les considérations environnementales, n'est pas toujours utile parce qu'elle peut faire prendre à un problème des proportions qui deviennent impossibles à gérer⁸. À l'extrême, le lien

⁶ Voir Richard H. Ullman, « Redefining Security », *International Security*, vol. 8, n° 1, été 1983; Jessica Tuchman Mathews, « Redefining Security », *Foreign Affairs*, vol. 68, n° 2, 1989; et Ian Rowlands, « The Security Challenges of Global Environmental Change », *The Washington Quarterly*, hiver 1991.

⁷ Une large définition de la sécurité nationale correspond à ce que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a qualifié de « sécurité humaine ». La « sécurité humaine » se comprend très facilement quand on en connaît les divers éléments constitutifs. On peut les classer en plusieurs grandes catégories : sécurité économique, sécurité alimentaire, sécurité de la santé, sécurité environnementale, sécurité personnelle, sécurité communautaire et sécurité politique. Ces éléments sont reliés entre eux et la sécurité humaine est menacée quand ses éléments constitutifs sont menacés. Deux caractéristiques principales de ce concept sont l'interdépendance de la sécurité territoriale et de la sécurité des peuples, et du lien entre la sécurité grâce à l'armement et à la puissance militaire et de la sécurité grâce au développement humain. Dans ce contexte, la sécurité d'un État-nation - sa sécurité nationale - dépend du bien-être commun de tous les pays. La sécurité d'un pays et de ses citoyens s'étend au-delà de ses frontières et n'est pas nécessairement un jeu à somme nulle dans lequel le pays qui menace ou dégrade la sécurité d'un autre acquiert pour lui-même une sécurité accrue. L'impact des activités économiques d'un pays sur ses citoyens fait également partie de la sécurité nationale.

⁸ On n'écarte pas cependant ces problèmes. En juin 1992, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), soit le « Sommet de la Terre », a tenté d'aborder une vaste gamme de problèmes environnementaux. Une pleine compréhension des liens entre l'environnement et la sécurité nationale, dans le cadre desquels la sécurité nationale se définit essentiellement comme la sécurité humaine, exigerait un autre « Sommet de la Terre » où l'analyse de l'environnement serait faite en fonction de tous les éléments constitutifs de la sécurité humaine, par exemple l'environnement et la sécurité alimentaire, l'environnement et la sécurité de la santé, et l'environnement et la sécurité politique. Des travaux

entre l'environnement et la sécurité nationale pourrait être conceptualisé pour y inclure presque toutes les activités humaines.

Une compréhension plus étroite de la sécurité nationale, de même qu'une application plus traditionnelle ou conventionnelle du concept, ont obligé à recourir, ou à tout le moins, à envisager de recourir à des mesures violentes. L'accent mis sur la sécurité nationale a surtout visé l'activité entre les États et la violence, mais aussi, dans une moindre mesure, les menaces à l'intérieur même des États et les activités criminelles⁹. À certains égards, l'environnement a toujours fait partie de la compréhension traditionnelle de la sécurité nationale, c'est-à-dire de la façon dont les activités militaires peuvent directement influencer l'environnement¹⁰. La question de savoir si la dégradation de l'environnement peut contribuer à un conflit armé ou, à elle seule, le provoquer, n'a cependant pas eu tendance à occuper beaucoup de place dans les considérations traditionnelles sur la sécurité nationale. Cette façon de voir nous permet néanmoins d'élargir notre compréhension de la sécurité nationale, mais à un degré considérablement moindre que celui qu'exige la très large définition, c'est-à-dire celle du bien-être humain en général, dont nous avons déjà parlé. Nous utilisons, dans le présent document, une définition à mi-chemin entre la définition étroite traditionnelle et la définition très large. En fait, nous utilisons le sens étroit en ce qui concerne l'effet (en raison de l'accent mis sur la violence) et le sens plus large en ce qui concerne la cause (le facteur environnemental). Il est également important de signaler que le contexte de l'environnement a un champ d'application plus large que la violence inter-États. Selon la nature du stress environnemental, c'est-à-dire s'il est mondial ou local, son effet pourra se manifester à une échelle infranationale et même encore plus localisée. On ne peut donc pas exclure la perspective qu'un stress environnemental aigu dans une localité restreinte provoque une réaction de violence.

sont, dans une certaine mesure, en cours sur certains de ces différents éléments dans diverses organisations des Nations Unies, par exemple la Commission du développement durable, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

⁹ La guerre froide est l'archétype de la sécurité nationale traditionnelle. Du point de vue de l'OTAN, les vues expansionnistes de l'Union soviétique menaçaient la sécurité nationale.

¹⁰ Johan Nordenfelt, « Environmental Destruction as Method of Warfare », dans Sverre Lodgaard et Anders H. af Ornås (ed.), The Environment and International Security, 1992, International Peace Research Institute, Oslo (PRIO).

3. Stress environnemental, rareté des ressources et sécurité nationale

3.1 Stress environnemental et rareté des ressources

Personne ne conteste que l'activité humaine a le potentiel presque illimité de modifier ou d'endommager l'environnement. Le stress environnemental est un changement indésirable de l'environnement. Il comprend la pollution ou la perte du bouclier d'ozone qui protège la planète contre les radiations ultraviolettes, mais il est également et encore plus la perte de terres fertiles. À cet égard, il faut faire une distinction entre le stress environnemental et l'importance stratégique des ressources.

Peu contestent que l'accès aux ressources en elles-mêmes peut susciter des inquiétudes concernant la sécurité nationale. Dans toute l'histoire, de nombreuses guerres et de nombreuses grandes migrations peuvent être reliées aux ressources. Les guerres coloniales ont, dans de nombreux cas, été provoquées par la volonté d'exercer un contrôle souverain sur des ressources naturelles. Ces types de considérations, par exemple la maîtrise des ressources et l'accès à ces dernières, ne sont cependant pas synonymes de stress environnemental. Le conflit des îles Spratly en est un bon exemple.

Les revendications contradictoires concernant les archipels Nansha/Spratly et Xisha/Paracels représentent une source importante de conflit potentiel en Asie et dans le Pacifique. Ces archipels situés au sud de la mer de Chine ont entraîné ce pays dans des conflits territoriaux avec le Brunéi, la Malaisie, les Philippines, Taiwan et le Viêt-Nam. D'après la Chine, les archipels ont toujours fait partie de son territoire et sa souveraineté à leur égard a par le passé été violée par le Japon et les puissances occidentales¹¹. Pour des raisons historiques également, la Chine s'intéresse à ces archipels parce qu'elle veut l'accès à leurs ressources, notamment du pétrole et du gaz naturel, ce que la propriété des îles lui assurerait. Pourtant, même si le problème de sécurité régionale est lié à l'accès à des ressources, les conflits actuels ne sont en aucune manière reliés à un problème de stress environnemental.

Quand on étudie les liens entre l'environnement et la sécurité nationale en Chine, il est par conséquent important non seulement de définir clairement l'expression « sécurité nationale », mais aussi d'indiquer le plus précisément possible quel type de « facteur environnemental » (par exemple, l'accès aux ressources ou le stress environnemental) est en cause. Dans le cas de problèmes de disponibilité d'eau douce susceptibles de menacer la sécurité nationale, l'accès aux ressources de même que le stress environnemental

¹¹ Rex Li, « China and Asia-Pacific Security in the Post-Cold War Era », Security Dialogue, volume 26, numéro 3, septembre 1995, p. 336.

peuvent entrer en jeu. De plus, ces facteurs peuvent être reliés entre eux. Par exemple, la pollution en amont peut réduire l'accès à l'eau douce en aval et accentuer la rareté des ressources. Dans ce cas, la dégradation de l'environnement contribuerait à la rareté des ressources (« nous n'avons pas assez d'eau parce que les ressources sont dégradées », par exemple). Cette situation diffère cependant, sur le plan intellectuel, du cas où un pays ou une région de ce pays éprouve un problème d'eau en raison des pressions locales de la croissance démographique, sociale ou économique (« nous aimerions faire pousser des cultures à haut rendement, mais nous n'avons pas assez d'eau pour irriguer »). Une région peut simplement souhaiter avoir plus d'eau qu'elle n'en a actuellement localement. Dans ce deuxième cas, la rareté des ressources et non pas le stress environnemental définit la situation et exige souvent des solutions différentes. L'essentiel à retenir, c'est qu'il est trompeur de trop élargir la définition parce qu'on finit par accoler l'étiquette de conflits de « stress environnemental » à tous les conflits reliés aux ressources, tant à l'intérieur d'un État qu'entre ces derniers.

3.2 Types de stress environnemental

Des types différents de stress environnemental sont susceptibles d'engendrer des problèmes différents de sécurité nationale. Vous trouverez ci-après trois catégories d'analyse du stress environnemental : dans les faits, des cas de stress environnemental peuvent appartenir à plus d'une catégorie.

- **Patrimoine mondial**

Le stress environnemental exercé sur le patrimoine mondial se définit comme des dommages écologiques aux effets mondiaux. Cela ne veut pas dire que les causes ou les effets de ces dommages sont répartis également à l'échelle mondiale. Les hydrocarbures chlorofluorés (CFC) qui appauvrissent la couche d'ozone et laissent ainsi les rayons ultraviolets atteindre la Terre constituent un problème d'environnement du patrimoine mondial. L'« effet de serre », provoqué par la concentration accrue des gaz dans l'atmosphère, en particulier le dioxyde de carbone, constitue aussi un problème environnemental qui touche au patrimoine mondial. Le dioxyde de carbone résulte de la combustion des combustibles fossiles, par exemple dans les moteurs automobiles; c'est la raison pour laquelle le développement économique fondé sur les hydrocarbures suppose l'émission permanente de dioxyde de carbone. Le réchauffement de la surface terrestre risque d'entraîner des changements des conditions climatiques, ce qui pourrait avoir des conséquences nuisibles comme la hausse du niveau de la mer. La dégradation des océans et la surpêche sont aussi des problèmes qui concernent le patrimoine mondial.

- **Problèmes transfrontaliers ou transrégionaux**

Certains problèmes environnementaux ont une portée internationale, mais ne sont pas mondiaux. Les effets des émissions de dioxyde de soufre (« pluies acides ») sur les États voisins, de même que l'accès à des masses d'eau douce traversées par des frontières nationales en sont des exemples. Les comportements belliqueux et les conflits concernant l'accès à l'eau douce pourraient susciter des divergences d'opinions sur la concentration d'effluent autorisée dans une masse d'eau qui s'étend sur plus d'un pays. Des conflits pourraient aussi surgir si un État décidait de limiter la quantité d'eau à laquelle peut avoir accès un autre État. Dans ce cas cependant, il s'agirait davantage d'un cas de rareté directe de ressources que de stress environnemental.

- **Problèmes locaux ou nationaux**

Parmi les stress environnementaux locaux, citons la gestion de la faune, une utilisation non durable des terres et la pollution industrielle locale dans les régions urbaines. Par utilisation non durable des terres, on entend aussi l'agriculture sédentaire de terres à rendement marginal, rapidement épuisées, la dégradation de bassins aquifères et hydrographiques, l'engorgement en eau ou en sel de terres irriguées, de même que la pollution des eaux de surface et des nappes souterraines. La décharge municipale des déchets commerciaux et domestiques est, dans bon nombre de localités, devenue un problème écologique aigu. Cela ne veut pas dire que la dégradation écologique locale n'a pas de répercussions transfrontalières ou mondiales; les répercussions directes principales en sont toutefois locales.

3.3 Types de stress environnemental et effet sur la sécurité nationale

La typologie du stress environnemental nous aide un peu à mieux comprendre que la menace de l'environnement pour la sécurité nationale est en fait un ensemble de menaces simultanées, quoique diversifiées. Même dans la situation hypothétique où la menace du réchauffement de la planète ou de l'appauvrissement de la couche d'ozone n'existait pas, d'autres menaces écologiques continueraient d'exister, notamment les pratiques agricoles et des niveaux de production contraires au développement durable, tout comme la réduction de la diversité biologique de la faune et de la flore. Cela dit, les menaces environnementales sont interdépendantes. Ainsi, des changements des conditions climatiques risqueraient d'exacerber les problèmes environnementaux régionaux et nationaux, notamment la dégradation du sol et de l'eau.

Si l'on s'en tient à la définition traditionnelle de la sécurité nationale, soit celle qui suppose la violence militaire, la source de la menace se trouve à l'extérieur du pays. Selon cette définition, la source de la menace - le pays X contre le pays Y - est aussi facile à cerner. Les sources du stress environnemental sont moins faciles à reconnaître. Elles sont à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du pays, et de nombreux agents individuels, entreprises, peuples et gouvernements contribuent à la dégradation de l'environnement. Il est important de le souligner, car il y a danger que la pensée politique n'ait tendance à réduire la problématique à « eux » et à « nous ». On risque de voir exagérer la composante « étrangère » de la dégradation écologique et d'accorder moins d'attention aux causes nationales.

La tranche de temps pendant laquelle un type donné de dégradation écologique se produit, ou plus précisément risque de se produire si des politiques convenables ne sont pas adoptées, influence les liens entre la dégradation écologique et la sécurité nationale. Même si les problèmes peut-être les plus dévastateurs sont d'envergure mondiale (par exemple, l'appauvrissement de la couche d'ozone, le changement climatique), il n'est pas certain que ces problèmes soient ceux qui risquent le plus d'engendrer la violence au cours des dix ou vingt prochaines années. Les causes les plus probables de violence pendant cette période seront l'eau et la dégradation locale des terres. Les problèmes liés à l'approvisionnement en eau potable, en particulier, risquent d'exacerber les conflits entre les États¹². Le changement climatique est peut-être la menace la plus grave à long terme, mais le conflit que peut engendrer la dégradation des sources d'eau douce est la menace la plus immédiate pour la sécurité nationale. De nombreuses masses d'eau douce s'étendent par-delà les frontières internationales. La demande accrue d'eau peut ajouter ou créer des tensions qui exigeront de mettre un terme à la pollution en amont. De plus, si ses propres ressources sont dégradées, un pays ou une région de ce dernier commencera peut-être à chercher ailleurs les ressources dont il a besoin.

Il est difficile de délimiter une tranche de temps au cours de laquelle des types de dégradation écologique surviennent parce que le changement n'est pas linéaire. L'environnement ne change pas à quelque rythme multiplicateur constant. Les scientifiques ne peuvent pas non plus prévoir avec exactitude comment ce changement se manifesterá. L'appauvrissement de la couche d'ozone se poursuivra peut-être pendant longtemps encore avant que de graves effets ne se fassent sentir; inversement, l'appauvrissement est peut-être déjà sur le point d'atteindre un niveau si critique qu'il s'ensuivra un changement radical de l'environnement. En raison même de ce caractère non linéaire du stress environnemental, il nous faut faire preuve de prudence dans

¹² Les conflits au sujet de la dégradation de l'eau douce seront probablement liés de manière complexe à des problèmes plus généraux de rareté de l'eau.

l'évaluation des types de lacunes environnementales les plus susceptibles de provoquer des problèmes de sécurité nationale et de nécessiter des mesures, pendant une période donnée.

4. Cadre conceptuel

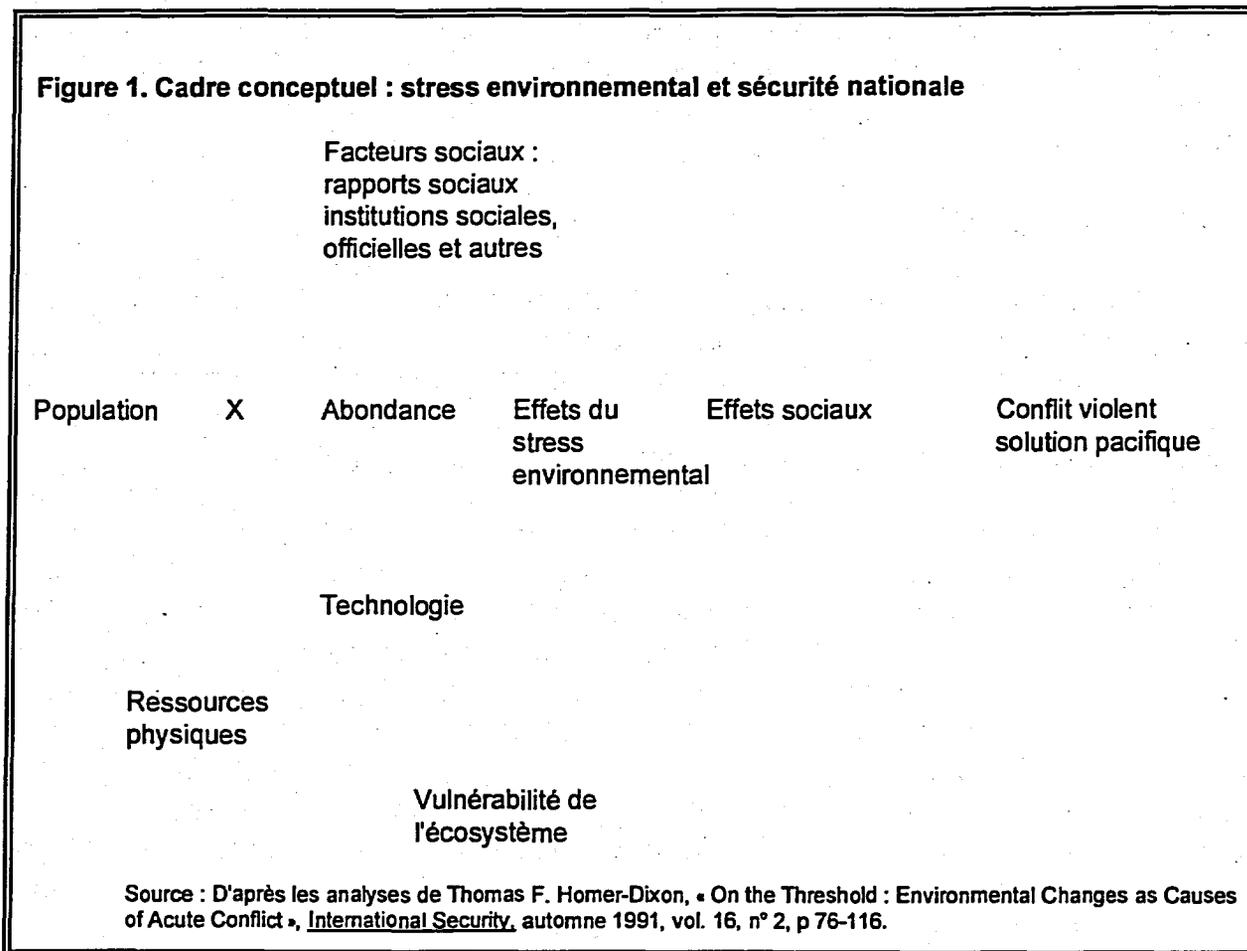
Les paragraphes suivants exposent un cadre conceptuel qui facilitera et simplifiera la compréhension de la nature des liens entre le stress environnemental et la sécurité nationale. Ce n'est pas une mince tâche que de comprendre comment le stress environnemental, déjà difficile à mesurer comme tel, peut engendrer la violence. La figure 1 présente sous forme de diagramme cette transformation¹³.

Le diagramme se compose de trois éléments séquentiels et de deux liens de causalité, bien que très peu déterministes. Les deux liens de cause à effet entre les éléments sont les suivants : 1) les effets environnementaux et les effets sociaux; et 2) les effets sociaux et les conflits violents. En outre, de nombreuses boucles de rétroaction ne sont pas illustrées, par exemple le lien entre les conflits militaires et la destruction de l'environnement (comme cela s'est produit quand l'Irak a détruit les puits de pétrole du Koweït et répandu du pétrole dans le golfe Persique durant la guerre du Golfe¹⁴), qu'on représenterait par une ligne entre le conflit violent et les effets environnementaux. Le plus important est la manière dont les institutions sociales et la technologie influencent les éléments. Les changements technologiques modifieront les rapports dans le cadre; ainsi, une nouvelle technologie influencera le degré de stress environnemental causé par la croissance démographique ou économique. De même, les institutions officielles et autres, comme la cohésion des familles ou la solidité des collectivités locales, ou encore l'acceptation de la dégradation écologique par la société, influenceront les mesures prises pour résoudre le problème du stress environnemental.

¹³ Le cadre conceptuel s'inspire des analyses de Thomas F. Homer-Dixon, « On the Threshold : Environmental Changes as Causes of Acute Conflict », International Security, automne 1991, vol. 16, n° 2, p. 76-116.

¹⁴ Voir Adam Roberts, « The Laws of War in the 1990-1991 Gulf Conflict », International Security, hiver 199-1994, vol. 18, n° 3, p. 164-168; James S. Robbins, « War Crimes : The Case of Iraq », The Fletcher Forum of World Affairs, été-automne 1994, vol. 18, n° 2, p. 53-54. Outre le pompage de plus de 100 millions de barils de pétrole dans le golfe Persique, l'Irak a aussi volontairement enflammé les puits.

Figure 1. Cadre conceptuel : stress environnemental et sécurité nationale



- Effets du stress environnemental

Les effets du stress environnemental sont le premier élément. Ils sont physiques par nature et les catégories ou types de dégradation écologique (mondiale, nationale ou locale) en sont les manifestations. Les effets environnementaux peuvent comprendre la rareté des ressources en général, mais nous nous attarderons surtout dans le présent document à l'aspect du stress environnemental. Les deux variables qui influencent l'effet environnemental sont la population totale et le stress environnemental par habitant. Cette dernière variable dépend elle de l'abondance, une variable par habitant qui tient implicitement compte de l'utilisation des ressources physiques et des techniques utilisées dans les procédés de production. L'« abondance » reconnaît le fait que le Nord-Américain moyen et le Chinois moyen ne consomment pas les ressources au même rythme et donc, qu'ils ne créent pas le même niveau de stress environnemental. La vulnérabilité de l'écosystème face à l'activité humaine (la capacité d'absorption du stress varie beaucoup) est une troisième variable qui agit sur l'effet environnemental. Des facteurs sociaux, par exemple la préférence pour certains types d'aliments (les viandes par opposition aux céréales) déterminent aussi la variable de l'abondance.

- Effets sociaux

Les effets sociaux sont le deuxième élément que provoque ou exacerbe le stress environnemental. Les deux principaux effets sociaux possibles du stress environnemental sont le déplacement des populations - tant les migrants à l'intérieur d'un même pays que les émigrants - et le déclin économique. Une dégradation des terres engendrée par une irrigation médiocre (stress environnemental) pourrait occasionner, par exemple, une migration de la population (effet social). Toutes les catégories environnementales dont nous avons parlé précédemment sont susceptibles de nuire à l'activité économique. Le déclin économique peut, quant à lui, s'accompagner de plusieurs maux sociaux dont le chômage et un écart prononcé des revenus entre les divers groupes sociaux. Cela ne veut pas dire que tous les effets ou tous les conflits sociaux aboutissent nécessairement à la violence. Au contraire, le conflit social se résout le plus souvent de manière pacifique, par des réformes législatives, réglementaires ou institutionnelles. La volonté des gouvernements d'organiser le transport public, par exemple, peut être influencée par des facteurs liés à l'environnement. Sur le plan des concepts, il n'en demeure pas moins que les effets sociaux provoqués par des facteurs environnementaux peuvent dégénérer en violence.

● Conflit violent

Le troisième élément est le conflit violent provoqué ou aggravé par les effets sociaux. Ce conflit peut se manifester par de la violence à l'intérieur de l'État ou entre des États et il peut varier en intensité et en envergure. La nature des conflits est décrite ci-dessous.

Le stress environnemental peut être source de violence à l'intérieur de l'État. Dans l'exemple le plus simple, le stress environnemental pourrait engendrer des conditions de vie si difficiles que le public, ou certains groupes du public, utiliseraient la violence dans l'espoir de changer ces conditions. Rien n'est simple à cet égard dans les liens de cause à effet. Les facteurs politiques, la répartition du revenu et les facteurs socio-ethniques peuvent influencer la dégradation écologique. Une structure dualiste de propriété foncière, dans laquelle la répartition et la maîtrise des ressources appartiennent à un petit groupe, peut-être différent sur le plan ethnique, ou à une élite politique, peuvent inciter les exclus de l'élite à exploiter les terres vulnérables écologiquement parlant et peu productives sur le plan agricole. De plus, s'ils ne savent pas s'ils pourront continuer à exploiter leurs terres, ces petits agriculteurs seront peu portés à les préserver. Cette situation peut contribuer à une dégradation accélérée de l'environnement. La violence à l'intérieur d'un État pourrait aussi survenir indirectement. Les migrants du pays pourraient quitter des terres épuisées écologiquement pour s'en aller vivre dans des régions qui, même si elles sont elles aussi soumises au stress environnemental, offrent des conditions de vie quelque peu meilleures. Une fois de plus, si des groupes ethniques différents sont en cause, la perspective de violence peut s'intensifier et les liens de causalité se compliquer.

L'instabilité sociale interne pourrait dégénérer en violence entre les États. On peut penser que si les effets environnementaux néfastes se limitent à la collectivité locale ou à l'État (c'est-à-dire aucun débordement ou facteurs externes transfrontaliers), une action internationale n'est pas urgente. On arrive à cette fausse conclusion parce qu'on se fonde sur les effets environnementaux proprement dits, non sur le conflit social éventuel que ces effets peuvent provoquer. Le stress environnemental intérieur, source d'instabilité sociale, peut de nombreuses manières contribuer à l'éclosion d'un conflit inter-États. Premièrement, le système international pourrait devenir plus porté au conflit en raison de l'instabilité nationale. Si le stress environnemental entraîne un déplacement de la puissance relative des États, le recours à la violence pourra paraître une option attrayante pour l'État qui deviendrait plus puissant. Deuxièmement, le conflit pourrait en théorie naître d'un flux accru d'émigrants, ou de la canalisation, par les élites politiques, de l'insatisfaction du public vers un pays étranger, ou encore de la recherche, par le pays soumis au stress

environnemental, de nouvelles ressources pour compenser ses pertes¹⁵. Donc, du point de vue de la sécurité nationale, des problèmes environnementaux qu'on pourrait considérer d'intérêt national intéressent aussi la collectivité internationale.

La violence inter-États pourrait aussi être provoquée par la pollution transfrontalière et les problèmes de patrimoine mondial¹⁶. Les écosystèmes et les polluants ne s'arrêtent pas aux frontières nationales et cet état de fait remet en question le concept de souveraineté nationale tel que nous le connaissons. Dans son sens actuel, les pays ont le « droit » souverain de poursuivre leurs intérêts nationaux, notamment exploiter et protéger les ressources de l'environnement. En tant que partie d'un tout cependant, il se peut que la poursuite de ce qu'un pays considère comme son intérêt national menace la sécurité nationale d'autres pays. La pollution en amont de l'air et de l'eau en est un exemple. Dans un contexte multilatéral, cette situation peut faire apparaître des « resquilleurs » dans les accords internationaux en environnement. Même si certains pays ou la plupart d'entre eux peuvent convenir de mesures pour atténuer la dégradation environnementale, d'autres peuvent considérer qu'il va de leur intérêt de ne pas accepter les pratiques internationales. Si une non-observation de ces pratiques devait représenter une menace pour l'environnement à l'échelle mondiale, les pays pourraient envisager en dernier ressort de recourir à la violence pour imposer le respect des pratiques¹⁷.

¹⁵ Ce dernier cas montre comment sont liés le stress environnemental et la rareté des ressources en général. On ne peut pas l'affirmer catégoriquement, mais il n'est pas exagéré de dire qu'au cours du prochain siècle, nous verrons des raretés chroniques de ressources renouvelables et non renouvelables. Il est cependant difficile de dire si elles seront assez prononcées pour susciter la violence ou si elles seront causées par le stress environnemental.

¹⁶ Comme on le verra plus loin dans le présent document, la perspective à moyen terme de conflit violent inter-États est moins aiguë en Chine que celle d'un conflit intraétatique.

¹⁷ La rareté des ressources pourrait engendrer un conflit international parce que des pays pourraient vouloir accéder à des ressources. La répartition des ressources naturelles en Antarctique en est un exemple.

- Rareté des ressources

Les liens de causalité de la rareté des ressources sont analogues à ceux du stress environnemental. Les variables clés sont les populations, la technologie, l'existence des ressources dans un pays, les institutions sociales et politiques, de même que la disponibilité de ressources à l'extérieur du pays. Il faut cependant faire des distinctions. La rareté ne suppose pas nécessairement la dégradation de l'environnement. De plus, la rareté des ressources est particulièrement difficile à cerner parce que cette notion est en partie une réaction sociologique : la quantité donnée d'un produit par habitant peut paraître faible à une personne ou à un groupe et suffisante à un autre¹⁸. De plus, la répartition des biens entre les divers groupes de la société, selon l'ethnie peut-être, peut contribuer à la « rareté » dans un groupe ou plusieurs d'entre eux. Par exemple, un conflit inter-États pourrait être attribué à la rareté des ressources dans le cas où un pays A qui n'a pas assez de la ressource renouvelable Y, peut-être de l'eau, cherche à obtenir davantage de ressources grâce au conflit. Ce dernier pourrait avoir comme objectif des ressources qui ne relèvent pas de la compétence nationale, par exemple les stocks de poisson. La rareté des ressources pourrait aussi susciter des conflits à l'intérieur même d'un pays. En Chine, les problèmes reliés au niveau futur de consommation alimentaire par habitant sont souvent cités en exemples de problème de rareté des ressources.

¹⁸ On appelle ce concept « déprivation relative ». Il y a déprivation relative quand des personnes perçoivent un écart entre leur niveau de bien-être, souvent défini par des indicateurs économiques comme la ration calorique par personne, et celui qu'elles estiment mériter. La déprivation est donc subordonnée à quelque norme individuelle fixée subjectivement. Le fondement de la déprivation relative n'est pas environnemental, car des facteurs ethniques et raciaux, par exemple, peuvent être considérés par certains comme une cause principale de leur privation. Pour en savoir plus long sur les répercussions sur la sécurité de l'iniquité, voir Samuel D. Porteous, « L'équité et la sécurité nationale », Commentaire n° 37, Service canadien du renseignement de sécurité, 1993.

5. Application du modèle à la Chine

5.1 Population et données démographiques de la Chine

Les niveaux de population, la distribution de cette dernière (répartition entre les villes et les régions rurales) de même que la croissance démographique ont un rôle fondamental à jouer dans l'analyse des problèmes d'environnement et de sécurité nationale en Chine. Ironiquement, un grand nombre des pressions actuelles et futures de la population chinoise trouvent leur origine dans la période de 1950 à 1965, quand Mao Zedong a sciemment favorisé la croissance démographique. Mao a écrit que de tout ce qui existe, les humains sont les plus précieux. Sous l'égide du Parti communiste, tant qu'il y aura des gens, tous les miracles seront possibles¹⁹. Après l'échec du Grand Bond en avant et de la famine qui s'en est suivie, Mao a changé d'idée. Le rythme de croissance futur de la population chinoise n'est que pure spéculation. Selon les hypothèses, par exemple l'utilisation de contraceptifs et l'âge moyen du mariage, la population pourrait atteindre, à toutes sortes de dates, toutes sortes de chiffres²⁰. En 1949, la Chine comptait 540 millions de personnes; elle en compte maintenant 1,22 milliard et elle en comptera 1,39 milliard en 2010 et 1,53 milliard en 2025²¹. Cette population de base est énorme et sa stabilisation est un problème urgent des dirigeants chinois²².

La politique chinoise de planification familiale a eu d'importantes répercussions sur les données démographiques. Depuis l'adoption d'une politique de limitation des naissances dans les années 70, on estime que, sans elle, 300 millions de personnes de plus seraient nées en Chine²³. Ce nombre est supérieur à la population actuelle des

¹⁹ Dans Vaclav Smil, China's Environmental Crisis : An Inquiry into the Limits of National Development, Armonk : M.E. Sharpe, 1993, p. 14.

²⁰ La Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) organisée au Caire en septembre 1994 a porté sur de nombreux facteurs inusités dans les analyses, l'accès des femmes à l'éducation et aux droits politiques, par exemple, les liens éventuels entre ces facteurs et le changement démographique.

²¹ Nations Unies, World Urbanization Prospects : The 1994 Revision, ST/ESA/SER.A/150. p. 105.

²² Un aspect joue cependant en faveur de la Chine : contrairement aux autres pays en développement, elle est passée d'un stade démographique initial de forte fécondité et de forte mortalité à un stade de faible fécondité et de faible mortalité, en passant par un stade de forte fécondité et de faible mortalité, évolution en général associée aux pays industrialisés.

²³ Wang Xin, « Population vs Development : Challenge of the New Century », Beijing Review, 1-7 mai 1995, p. 12.

États-Unis. La politique de planification familiale a facilité l'accès aux contraceptifs, a préconisé le retardement des mariages et des grossesses, et depuis janvier 1979, un enfant par couple, ce qu'on a appelé la « politique de l'enfant unique ».

De nombreux incitatifs encouragent le couple à n'avoir qu'un enfant. Parmi ceux-ci, les subventions et un traitement privilégié pour le logement, le soin des enfants et la scolarité. L'État ne préconise pas de mesures coercitives, comme la stérilisation forcée ou les avortements. La politique est souple aussi et prévoit certaines exceptions : les nationalités minoritaires en sont exclues par exemple. On admet toutefois volontiers que les fonctionnaires de la planification familiale peuvent recourir à la coercition²⁴. La planification familiale et la politique de « l'enfant unique » en Chine influenceront la population chinoise dans l'avenir. Cette politique et d'autres facteurs ont fait chuter les taux de fécondité, mais le gouvernement craint que le désir culturel bien ancré de vouloir un fils²⁵, et que le bien-être matériel accru n'encouragent les couples à avoir des familles plus nombreuses.

Il est généralement admis qu'une population considérable et en croissance est un facteur qui favorise les trois grands types de stress environnemental dont il est question à la section 3.2²⁶. Il ne s'agit pas d'une évaluation occidentale biaisée. Des érudits chinois expriment cette opinion et ont déjà dit²⁷ :

En résumé, la forte population chinoise est devenue un lourd fardeau tant pour les ressources agricoles que les ressources minérales, forestières, foncières et océaniques surexploitées. La forte demande de produits de consommation et de produits industriels contribue aux dommages et à la dégradation. Simultanément, la pauvreté de la population fait échec aux efforts des politiques adoptées pour adapter les niveaux de population et la

²⁴ Wu Naitao, « How China Handles Population And Family Planning », Beijing Review, 1-8 août 1994, p. 11.

²⁵ Le désir d'avoir un fils peut contribuer à susciter d'autres problèmes sociaux sans rapport avec l'environnement. Voir Jonathan Manthorpe, « Shortage of Women Feeds Female Slave Trade in China », Ottawa Citizen, 18 novembre 1995, p. B1.

²⁶ Voir World Resources Institute, World Resources, 1994-95 : A Guide to the Global Environment, New York, N.Y. : Oxford University Press, chapitre 2, « Population and the Environment » pour quelques études de cas (Philippines, Costa Rica et autres) sur l'incidence de la croissance démographique sur l'environnement.

²⁷ Qu Geping et Li Jinchang, traduits en anglais par Jiang Baozhong et Gu Ran, Population and the Environment in China, Boulder : Lynne Rienner Publishers, 1994, p. 2.

qualité de l'environnement. Même si la surpopulation n'est pas la seule cause des problèmes environnementaux de la Chine, elle joue certainement un rôle important.

Comment précisément va se manifester l'influence de la population future de la Chine dépend de nombreuses variables. La technologie jouera un rôle déterminant, tant dans la création de menaces pour l'environnement, par exemple l'accroissement du nombre de véhicules motorisés et l'augmentation des émissions découlant de leur utilisation, que dans les technologies élaborées et déployées pour atténuer le stress environnemental, par exemple la gestion des déchets. Devant ces faits, plus les projections démographiques sont lointaines, par exemple les prévisions du nombre d'habitants en Chine en 2100 et en 2150, moins elles constituent des indicateurs sûrs des facteurs propices au stress environnemental. Le changement technologique en est la cause. L'impact environnemental éventuel d'une population future devient plus incertain à mesure qu'on multiplie les hypothèses sur les nouvelles technologies possibles. Il devient aussi de plus en plus difficile de généraliser sur la contribution de la croissance de la population chinoise à des problèmes particuliers de sécurité nationale, tant à l'intérieur du pays qu'à l'échelle internationale.

La distribution de la population, outre le nombre total d'habitants, influencera l'environnement et engendrera des problèmes peut-être graves. Le taux de croissance et l'augmentation des pourcentages relatifs de citadins dans les pays industrialisés et encore plus dans les pays en développement exerceront une pression de plus en plus grande sur l'infrastructure économique²⁸. Cette prévision s'applique tout particulièrement à la Chine dont l'infrastructure socio-économique est déjà surchargée. Selon les prévisions, la Chine s'urbanisera considérablement, passant des 30 % actuels à près de 55 % d'ici 2025²⁹. L'expansion continue des « mégavilles » est une caractéristique prédominante de la croissance démographique future. Beijing, Shanghai et Tianjin, toutes, comptent déjà des populations supérieures à 10 millions d'habitants et d'ici 2010, chaque ville devrait compter cinq millions de personnes de plus³⁰. Au début du siècle prochain, en 2015, ces trois villes pourraient facilement compter plus de 60 millions d'habitants, soit deux fois plus que la population totale du Canada. Donc, la Chine fait non seulement face à une hausse

²⁸ Les populations des pays industrialisés sont actuellement urbaines dans une proportion de 75 % environ et ce pourcentage devrait atteindre 85 % d'ici 2025. Dans les pays en développement, le pourcentage s'établit à 38 % environ et il devrait atteindre près de 57 % d'ici 2025. Voir United Nations Population Division, World Urbanization Prospects : The 1994 Revision, New York : Nations Unies, 1995, ST/ESA/SER.A/150, p. 78-79.

²⁹ *Ibid.*, p. 80-81.

³⁰ *Ibid.*, p. 4-5.

importante de la population absolue, mais aussi à une hausse du stress engendré par le mélange urbains-ruraux. La croissance démographique, l'urbanisation rapide et le dépérissement local et peut-être même mondial de l'environnement pourraient s'avérer un mélange explosif.

5.2 Stress environnemental et migration de la population

On peut prétendre que le mouvement de masse de la population, tant à l'intérieur d'un pays qu'à l'échelle internationale, peut créer des problèmes de sécurité nationale. L'immigration, par l'augmentation de la population qu'elle entraîne, quelles qu'en soient la race ou l'ethnicité, peut paraître un facteur aggravant des problèmes environnementaux du pays d'accueil. Comme nous l'avons dit dans le cadre analytique, le stress environnemental peut engendrer la violence. Un deuxième problème de sécurité nationale³¹ peut aussi survenir. On accuse parfois le mouvement de masse de populations de contribuer au changement ou à l'instabilité des institutions sociales, des formes culturelles et autres en place, et certains membres de la société d'accueil interprètent ces changements comme une menace à leur propre sécurité nationale. Les avis sont partagés sur la question de savoir si ces changements sociaux sont véritablement des questions de sécurité nationale, et les accusations de racisme et de xénophobie fusent souvent quand des problèmes d'immigration sont présentés dans le contexte de la sécurité nationale.

Le présent document indique que la migration internationale des Chinois est une question de sécurité nationale, mais nous n'examinerons pas cet aspect directement et nous n'analyserons pas non plus la mesure dans laquelle la migration peut susciter des réactions violentes. Nous reconnaissons cependant que s'il existe certaines conditions sociales dans le pays qui accueille les migrants, des réactions violentes sont possibles. L'immigration peut contribuer au conflit, mais ce dernier n'en est pas un résultat inévitable. Nous partons aussi du principe que les mouvements migratoires peuvent intensifier le stress environnemental dans le pays d'accueil, si ce dernier vit une croissance démographique, comme nous l'avons déjà dit. La question fondamentale toutefois, en ce qui concerne les liens avec le stress environnemental, n'est pas simplement de savoir si

³¹ Gil Loescher a fait deux observations importantes. La première : les « réfugiés et les migrants posent des problèmes politiques et des problèmes de sécurité à l'appareil politique de l'État qui les accueille. Les populations hôtes seront à l'affût de toute menace à leurs propres intérêts, et plus généralement, de l'incidence des immigrants sur la physionomie politique et sociale de leur pays ». La deuxième : « les réfugiés peuvent aussi être des sources de conflit international. Offrir asile et aide aux migrants et aux réfugiés provoque souvent des représailles militaires et entraîne le pays d'asile dans le conflit. Dans de nombreuses régions du tiers monde où sévissent des conflits, les combattants se mêlent souvent aux populations de réfugiés, utilisent leurs camps pour se reposer et se faire soigner, et parfois pour y faire du recrutement ». Gil Loescher, « Refugee Movements and International Security », *Adelphi Papers*, 268, été 1992, p. 48 et 50.

les migrants peuvent provoquer des incidents violents, mais s'ils peuvent accentuer des prétendus problèmes de sécurité nationale. Il faut commencer par se demander dans quelle mesure la migration chinoise dépend des pressions exercées par le stress environnemental.

Un retour sur les cent dernières années nous montre que des facteurs environnementaux ont contribué au déplacement de populations dans des pays et entre eux³². L'accident nucléaire de Tchernobyl, par exemple, a fait se déplacer de nombreuses personnes. C'est là un événement exceptionnel ou le lien de cause à effet est direct. En Chine, le projet des Trois Gorges peut être considéré comme un événement exceptionnel³³. On peut dire de ces mouvements qu'ils sont des « mouvements de population d'origine environnementale »³⁴ parce que l'expression « réfugié environnemental » n'a pas d'acception internationale. La cause du mouvement de population est cependant moins évidente dans d'autres exemples.

Même quand il existe un cas véritable de mouvement de population d'origine environnementale, ce qui est rare, il ne s'ensuit pas nécessairement un lien explicite avec un conflit violent. La Chine possède un politique exhaustive de réinstallation des populations déplacées en raison de projets comme une centrale hydro-électrique. Le cadre des principes directeurs comprend le rétablissement social et économique des collectivités touchées, l'indemnisation et la reprise de l'emploi original ou une formation en faveur d'emplois de rechange³⁵. Une évaluation de la Banque mondiale a conclu que la

³² Le déplacement des peuples scandinaves (dans les pays aujourd'hui connus sous le nom de Norvège, Suède et Danemark) pendant un bon nombre de siècles avant et après 900 apr. J.-C. est un exemple historique de facteurs environnementaux qui ont fortement contribué à la migration de la population et aux conflits. Les Scandinaves ont pillé diverses régions d'Europe dont la Normandie, le nord de l'Angleterre et la Sicile et fini par s'y installer. On ne sait toutefois pas avec certitude si le stress environnemental, par opposition à une rareté plus générale des ressources, a poussé ces peuples à se déplacer.

³³ Voir The China Letter, numéro 260, décembre 1993, p. 2 et Tang Shubiao, « Three Gorges Project : Relocating People », China Today North American Edition, vol. XLIV, n° 3, mars 1995, p. 25. Pour lire une évaluation approfondie du projet des Trois Gorges, voir Shiu-Hung Luk et Joseph Whitney (ed.), Megaproject : A Case Study of China's Three Gorges Project, New York : M.E. Sharpe, Inc., 1993.

³⁴ L'expression « réfugié environnemental », bien que souvent utilisée, est trompeuse. La Convention des Nations Unies de 1951 concernant le statut des réfugiés définit ces derniers comme des personnes qui se trouvent à l'extérieur de leur pays en raison d'une peur fondée de persécution pour des motifs de race, de religion, de nationalité, d'appartenance à un groupe social particulier ou de leur opinion politique. Les émigrants poussés par des préoccupations d'ordre environnemental ne sont pas, par définition, des réfugiés.

³⁵ Selon Shubiao, « le gouvernement subventionne cet exode et la qualité des maisons individuelles laissées derrière. Quand des terres agricoles sont reprises par l'État, les agriculteurs obtiennent une

Chine accordait plus d'attention que la plupart des pays en développement à l'indemnisation des populations et à la planification de la réinstallation³⁶. L'incidence du mouvement de population d'origine environnementale ne constitue donc pas en soi, dans le contexte chinois, un bon indicateur de la réaction éventuelle de la population déplacée.

Au cours du présent siècle en général, il semble que les peuples n'ont pas globalement entrepris de migration intérieure ou émigré en raison de la dégradation de l'environnement. Il en va de même en Chine. L'oppression politique et sociale, de même que les mouvements provoqués par des actions militaires, ont manifestement joué un rôle dans la migration intérieure et l'émigration en Chine. L'élément moteur principal semble toutefois la perspective d'un bien-être matériel supérieur ailleurs, contexte dans lequel les facteurs d'incitation dominent les facteurs d'attraction. Comme ailleurs, les Chinois migrent dans leur pays ou émigrent parce qu'ils veulent et espèrent obtenir des niveaux supérieurs de consommation personnelle. Les modèles récents de migration en Chine ne donnent pas à penser que les facteurs d'incitation à caractère environnemental sont les plus importants³⁷. La migration massive récente de travailleurs ruraux vers les villes s'explique par la croissance économique rapide des régions côtières.

La pénurie de terres agricoles nouvelles et la demande de travailleurs agricoles sont des facteurs d'incitation. L'espoir d'une vie meilleure dans une grande ville est le facteur d'attraction. Avec la croissance démographique et ces deux types de facteurs, des millions de travailleurs ruraux continueront, durant la prochaine décennie, à ressentir l'attrait des villes dynamiques sur le plan économique. Cette situation a créé des tensions sociales. En 1993, Guandong a tenté de restreindre le nombre de travailleurs ruraux migrants de l'extérieur de la province³⁸. Avec une « population flottante » de travailleurs ruraux migrants actuellement évaluée à 80 - 120 millions de personnes, il est très peu probable que cette

indemnité pour leurs cultures et des lopins semblables dans le nouveau village. Toutes les personnes relocalisées reçoivent en outre une subvention mensuelle du gouvernement. Chaque migrant reçoit 10 000 yuans pour trouver un nouvel emploi et cet argent est attribué aux entreprises qui donnent des emplois. Quiconque a plus de 50 ans obtient aussi un rente ». Tang Shubiao, « Three Gorges Project : Relocating People », China Today North American Edition, vol. XLIV, n° 3, mars 1995, p. 26-27.

³⁶ Banque mondiale, « China Environmental Strategy Paper », rapport n° 9669-CHA, 1992, p. 9.

³⁷ Robert Livemash, « The Future of Populous Economies : China and India Shape Their Destinies », Environment, vol. 37, numéro 6, juillet-août 1995, p. 25-26. Au sujet du problème plus général de la dégradation de l'environnement et de la migration, voir Astri Suhrke, « Environmental Degradation and Population Flows », Journal of International Affairs, hiver 1994, vol. 47, n° 2, p. 473-496.

³⁸ Gerald Segal, « China Changes Shape : Regionalism and Foreign Policy », Adelphi Paper 287, mars 1994, p. 17.

main-d'oeuvre excédentaire puisse, dans un avenir prochain, être absorbée pleinement par les régions industrialisées de la Chine, même avec les prévisions de croissance économique les plus optimistes. Les inégalités des revenus entre les régions côtières et l'intérieur s'accroîtront probablement, ce qui accroîtra les tensions sociales et fera se poursuivre la migration ouest-est.

Des signes anecdotiques donnent à penser que les migrants chinois nationaux représentent effectivement une certaine menace pour la sécurité. Des rapports indiquent qu'un « sondage réalisé en 1993 a montré que des étrangers commettaient 80 % des délits criminels dans la capitale. On a constaté de plus que 80 % des personnes arrêtées dans le sud du delta de la rivière des Perles et d'autres régions côtières venaient d'autres provinces³⁹ ». Il faut cependant entre autres attribuer les tensions sociales causées par l'arrivée de grands nombres de migrants à la croissance démographique et à l'inégalité du développement économique. En ce qui concerne l'environnement, tout ce qu'on peut en dire est que les migrants chinois éventuels peuvent maintenant avoir davantage envie de se déplacer en raison des problèmes environnementaux. La migration demeure essentiellement toutefois un phénomène économique et dire que le mouvement de la population active chinoise se fait pour des raisons environnementales est une grossière déformation des faits.

Il est certain que, dans l'avenir, la dégradation grave de l'environnement pourrait provoquer de grands mouvements de population d'origine environnementale. Au-delà des problèmes de dégradation des terres, on craint que le réchauffement de la planète n'entraîne une hausse du niveau de la mer, ce qui obligerait des millions de personnes à fuir les villes côtières et les basses-terres agricoles. Le degré extrême de dégradation nécessaire cependant pour que se produisent des déplacements aussi considérables, l'hypothèse selon laquelle les pays seraient prêts à prendre des mesures pour atténuer les pressions de l'émigration à la source de même que la réticence des pays d'accueil éventuels à accepter des immigrants sur une si grande échelle, ne rendent pas les grands mouvements de population inévitables ou même probables, sauf sur une base régionale limitée. L'opinion répandue selon laquelle le stress environnemental provoquera des mouvements d'émigration des pays en développement, en particulier de la Chine, susceptibles de submerger les pays industrialisés, est injustifiée pour le moment.

Cela ne veut pas dire, et nous tenons à le répéter, que l'émigration en provenance de la Chine et toutes les craintes pour la sécurité internationale qu'elle peut causer ne

³⁹ Li Tan, « Population Flow Into Big Cities », *Beijing Review*, 1-8 août 1994. p. 17.

doivent pas nous préoccuper⁴⁰. En Chine, la détérioration des conditions économiques, le malaise social et l'instabilité politique pourraient favoriser un exode peut-être déstabilisateur. Il est plus plausible cependant que ce scénario à la « Mad Max » de penser à un degré moindre de dégradation environnementale, associé à une insatisfaction économique et à une crise politique susceptible de provoquer une vague d'émigration. La migration sur une grande échelle se ferait probablement en direction de l'Asie du Sud-Est, du Japon et des pays occidentaux où il existe déjà des communautés d'origine chinoise importantes, comme aux États-Unis et au Canada. Néanmoins, des émigrants chinois chercheront peut-être à se faire admettre dans ces pays, mais cela ne veut pas dire qu'on les acceptera volontiers, car des pays comme le Japon n'ont jamais, jusqu'à maintenant, accueilli à bras ouverts les nouveaux venus⁴¹.

5.3 Réforme économique et stratégie de croissance de la Chine⁴²

En 1981, les dirigeants chinois se sont fixé comme objectif de quadrupler d'ici l'an 2000 le PNB chinois par habitant de 1980, de façon à élever le niveau de vie du peuple à un « niveau assez confortable »⁴³. En 1978, les dirigeants chinois en étaient arrivés à la

⁴⁰ L'émigration clandestine vers les pays industrialisés par l'entremise de bandes chinoises du crime organisé en est un exemple.

⁴¹ Selon Takashi Sugimoto, la Chine peut susciter une émigration à grande échelle qui pourrait menacer la stabilité d'autres pays.

⁴² Des parties de cette section sont inspirées de Stephen Lavergne, « La Chine en l'an 2000 : nature de la croissance et intérêts économiques du Canada », document 94/10 du Groupe des politiques, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, mai 1994.

⁴³ Cet objectif a plus tard été officiellement adopté par le Parti communiste chinois. Zhao Zhiyang, « Advance along the road towards socialism with Chinese characteristics », *People's Daily*, 4 novembre 1987, p. 2.

Bien que le citoyen chinois moyen demeure pauvre, le niveau de vie typique est beaucoup plus élevé que le revenu par habitant proposé de 350 à 400 \$ US ne le laisse croire. Le taux de change de la parité des pouvoirs d'achat (PPA) permet d'effectuer des conversions utiles aux comparaisons entre les pays et permet de tenir compte des écarts entre les prix relatifs. Le taux de change PPA est simplement le rapport entre le prix d'un produit ou d'un groupe de produits en Chine et celui du même produit ou groupes de produits dans un autre pays. Le calcul du taux de change PPA pour des groupes de produits est complexe. Il faut trouver des moyens de pondérer chaque produit du groupe et s'assurer que le prix moyen de chacun tient compte des écarts régionaux, importants dans le cas d'un pays comme la Chine. Il faut aussi tenir compte des différences de qualité. D'après les chiffres PPA de la Banque mondiale (environ 1 900 \$US par habitant en 1993), la Chine vient au troisième rang des grandes économies du monde. Étant donné les écarts entre la plupart des prévisions de croissance pour la Chine et les économies industrialisées, il semblerait que la

conclusion que l'utilisation à grande échelle des facteurs de production ne constituait pas le meilleur moyen d'arriver à une croissance et à un développement économiques rapides et durables. Même si le modèle de croissance « de grande envergure » avait donné lieu à la croissance globale, la productivité ne s'était pas beaucoup améliorée. La croissance de la consommation personnelle avait été limitée parce qu'il fallait consacrer plus de ressources aux investissements. Les décideurs chinois en conclurent que la croissance et le développement rapides exigeraient une restructuration de l'économie pour améliorer la productivité et l'efficacité de l'utilisation des ressources. Pour atteindre cet objectif, ils décidèrent d'adopter des réformes axées sur le marché⁴⁴. Aucun schéma directeur de la structure du régime économique vers lequel allaient converger les réformes ne fut établi. Les dirigeants adoptèrent plutôt une approche prudente et pragmatique.

Avant 1978, il n'y avait pas de grandes entreprises privées en Chine. Toutes les entreprises industrielles appartenaient à l'État, soit à l'administration nationale, soit à l'administration locale. Les entreprises d'État étaient en majeure partie situées dans les régions urbaines et les entreprises collectives dans les régions rurales. À la fin de 1978 toutefois, les dirigeants chinois annoncèrent un programme de réformes économiques. Depuis lors, la réforme économique a consisté à assouplir les contrôles directs de planification, à décentraliser le pouvoir de décisions économiques, à compter davantage sur les marchés pour fixer les prix et le rendement, à créer des entités économiques privées et à ouvrir l'économie chinoise sur le monde extérieur.

Dans le secteur agricole, où les réformes ont commencé, la responsabilité de la production est devenue celle des ménages et non plus des collectifs, et le programme obligatoire des achats gouvernementaux pour les principaux produits agricoles a été remplacé par un système d'achat à contrat qui a permis aux agriculteurs de vendre l'excédent de leur quota de production sur les marchés locaux. Dans le secteur industriel, les entreprises publiques ont obtenu davantage d'autonomie, bien qu'encore incomplète, en ce qui concerne les décisions opérationnelles, de même qu'une responsabilité accrue à l'égard de leur position financière. De plus, des réformes sectorielles externes ont augmenté les incitatifs à l'endroit des exportateurs et permis un meilleur accès aux ressources étrangères, par le biais d'investissements directs et d'emprunts à l'étranger. On a permis aux entreprises privées, de propriété chinoise ou financées par des capitaux

Chine puisse dépasser le Japon et devenir la deuxième plus grande économie du monde au début du siècle prochain. Voir Stephen Laverge, « La Chine en l'an 2000 », p. 46 du texte anglais.

⁴⁴ Pour lire des exposés sur l'expérience et les perspectives de la réforme économique chinoise, voir World Bank Country Study, « China : Reform and the Role of the Plan in the 1990s », Banque mondiale : Washington, 1992; ou World Bank Country Study, « China : Between Plan and Market », Banque mondiale, Washington, 1992.

étrangers, de prendre assez d'expansion pour qu'elles représentent aujourd'hui une bonne part de la production industrielle de la Chine.

Pendant la période des réformes, l'économie chinoise a subi de profonds changements. La Chine n'a pas fixé de schéma directeur, ni d'échéancier pour les réformes. L'élaboration d'un programme complet de réformes peut s'avérer aussi impossible à réaliser qu'un système de planification centrale en raison du volume de données à réunir et à traiter. Les artisans des réformes chinoises semblent préconiser les réformes quand les conditions économiques, politiques et sociales le permettent ou exigent d'agir.

Le 3^e plénum du XIV^e Congrès du PCC en novembre 1993 a défini, pour la première fois, les détails de la voie qu'empruntera la Chine pour créer, d'ici l'an 2000, une « économie de marché socialiste ». Les entreprises d'État fonctionneront de plus en plus selon un modèle commercial et même si le gouvernement gardera la haute main sur nombre d'entre elles, il prévoit se retirer de la gestion de leurs opérations. Les éléments restants du système de fixation des prix à deux volets seront supprimés. Les salaires dépendront des conditions du marché. Un régime de sécurité sociale que n'offrent pas les entreprises d'État sera mis sur pied. Les banques fonctionneront selon une base strictement commerciale et la Banque populaire finira par acquérir son autonomie. Finalement, il est prévu que les activités gouvernementales seront axées sur la création d'un cadre d'action stratégique, propice au développement économique.

Les dirigeants actuels continueront de lutter pour trouver des moyens de mieux maintenir la stabilité sociale et politique. Comme ils savent que la légitimité et la stabilité politiques passent par des niveaux de vie supérieurs, ils continueront à débattre (discussion qui pourrait monter d'un cran durant la période qui suivra immédiatement l'ère de Deng Xiaoping) s'il vaut mieux tenter de maintenir les taux de croissance aussi élevés que possible, tout en courant le risque de devoir freiner abruptement, que de les modérer. Les divergences entre les deux politiques porteront non pas sur le besoin de la réforme, mais sur le rythme et l'ampleur des réformes économiques.

On a beaucoup insisté sur les pénuries de main-d'oeuvre spécialisée, d'infrastructures, d'énergie et de logements en Chine, de même que sur les répercussions contraignantes que ces aspects auront sur la croissance de la Chine. Grâce à la réforme des prix, cependant, à une meilleure exploitation de la capacité créée durant la période qui a précédé les réformes et à l'expansion des investissements, la Chine a connu des taux de croissance soutenue qui ont dépassé les attentes. Malgré des plans ambitieux d'amélioration et de développement des infrastructures, l'industrialisation permanente, la rareté des ressources, l'urbanisation grandissante et l'ampleur de la tâche à accomplir

donnent à penser que les goulots d'étranglement dans les infrastructures se multiplieront dans un proche avenir. Le manque d'infrastructures dans les provinces intérieures peut aussi empêcher ces dernières de stimuler l'activité économique et d'attirer les investissements directs dont elles ont si grand besoin. Cette situation augmentera probablement les pressions migratoires.

La réforme économique chinoise a sensiblement modifié la structure de l'économie et a eu des répercussions très favorables sur la production et la consommation. Il reste cependant encore beaucoup à faire. L'élargissement et l'approfondissement de la réforme du secteur des entreprises d'État et la modernisation du régime d'aide sociale constitueront, pour le reste de la décennie, les obstacles les plus importants pour les artisans des réformes chinoises. Dans de nombreux cas, les entreprises d'État assurent des services communautaires comme les écoles, les hôpitaux et les centres récréatifs. Les employés de ces services sont payés par les entreprises. Le fardeau des services communautaires et de l'emploi des entreprises d'État constitue l'un des principales raisons pour lesquelles le gouvernement continue à les subventionner⁴⁵.

Les problèmes environnementaux constitueront aussi dans l'avenir un défi important pour le développement durable en Chine. Ils sont plus graves en Chine qu'ils ne l'étaient durant les périodes comparables de développement économique dans la plupart des pays industrialisés, surtout en raison de la taille de la population du pays et à ses ressources naturelles limitées. Ils pourraient miner le potentiel de croissance économique du pays, si des mesures ne sont pas prises bientôt pour résoudre les causes directes, indirectes ou sous-jacentes. Les artisans des réformes doivent en venir à considérer la gestion de l'environnement comme un élément d'un processus plus vaste de réforme économique et de restructuration industrielle. En outre, l'augmentation continue des émissions productrices de pluies acides et de gaz à effet de serre, par exemple, donneront de plus en plus une ampleur internationale aux problèmes environnementaux de la Chine.

Le IX^e Plan quinquennal (1996-2000) a reçu l'approbation de principe au 5^e plénum du XIV^e Comité central du PCC en septembre 1995. Les détails du plan ne seront cependant rendus publics qu'en mars 1996 quand la version finale remaniée sera adoptée par l'Assemblée populaire nationale. Un résumé du plan est paru dans le « China Daily » les 5 et 6 octobre 1995. Les sections sur l'environnement, optimistes, sont les suivantes :

⁴⁵ United States International Trade Commission, « Reform of China's Industrial Enterprises », International Economic Review, novembre 1995, p. 31.

Nous devons protéger davantage l'environnement, l'écologie et les ressources. Il est indispensable de respecter le principe d'une planification globale, d'une exécution simultanée de la loi et d'une élaboration concertée de la construction économique, de la construction urbaine et rurale, ainsi que de la construction environnementale. Il faut accorder une attention particulière au contrôle et au traitement de la pollution industrielle. Il faut s'efforcer de diffuser les connaissances sur la protection de l'environnement pour mieux sensibiliser les citoyens.

On s'emploiera énergiquement à appuyer la mise en place d'une agriculture économique et la protection du milieu écologique pour qu'elle puisse s'y dérouler. Le pays accélérera les mesures générales de traitement des problèmes d'érosion du sol et de perte de l'eau dans les régions touchées, de même que la mise en place d'un réseau de forêts protégées. Il faut augmenter les superficies forestières et le nombre d'espaces verts dans les régions urbaines. Les ressources naturelles comme la terre, l'eau, les forêts, les prairies et les produits minéraux doivent être protégés et exploités de manière rationnelle, conformément à la loi. Il faut une planification rationnelle globale de la construction rurale et urbaine, et procéder à un contrôle strict de l'utilisation des terres.

Il faut intensifier la surveillance et la prévision des températures, du climat et des tremblements de terre désastreux pour réduire les pertes. D'ici la fin du siècle, le pays s'efforcera d'atteindre l'objectif de limiter fondamentalement la pollution de l'environnement et la détérioration écologique et d'obtenir des résultats probants dans l'amélioration de la qualité de l'environnement de certaines villes et régions. D'ici 2010, nous aurons freiné la détérioration de l'environnement et amélioré de manière remarquable l'environnement dans les villes et les régions rurales.

Le Plan est une ligne directrice et non un schéma directeur détaillé pour la Chine de 1996 à 2000. Il contient peu de changements de fond, mais montre la volonté des dirigeants de modérer le processus de réforme. Le Plan met l'accent sur la coordination : en particulier la coordination entre les régions pour contribuer à l'essor économique des provinces intérieures et réduire l'écart des revenus par rapport aux régions côtières, et la coordination entre la croissance économique et la croissance démographique du pays. Autrement dit, la croissance économique ne doit pas mener à l'instabilité sociale ou politique. L'agriculture sera la priorité n° 1, et la conservation de l'eau, l'énergie, les communications, les télécommunications, la science, la technologie et l'éducation feront aussi partie des priorités. Il y a pourtant des contradictions dans le résumé du plan. Ainsi,

par contraste avec la recherche de pratiques agricoles sûres sur le plan écologique, le plan prévoit aussi :

[...] multiplier les industries reliées à l'agriculture et axer les efforts sur la construction et la remise à neuf d'un certain nombre d'usines d'engrais chimiques ainsi que l'augmentation de l'offre de feuilles de plastique pour l'agriculture, les pesticides et la machinerie.

Malgré la rhétorique, les objectifs économiques et environnementaux sont sans conteste ambitieux.

5.4 Aperçu des problèmes environnementaux

La Chine se distingue par l'ampleur de son territoire, la taille de sa population, l'éventail de ses conditions climatiques et l'inégalité de son développement économique. Les problèmes environnementaux du pays sont donc complexes et variés : pollution de l'eau, contamination atmosphérique, élimination des déchets solides, pollution par le bruit, déboisement excessif, dégradation des surfaces pastorales, érosion du sol et destruction des habitats⁴⁶. Les problèmes sont souvent interdépendants et toujours complexes.

Il est généralement reconnu que la Chine se heurte à de graves problèmes de dégradation de l'environnement. Il n'entre pas dans les limites du présent document de tenter de nous attaquer à l'éventail complet des problèmes environnementaux de la Chine, ou aux défis qu'elle devra relever⁴⁷. Dans cette section, nous nous limiterons à décrire brièvement la nature des grands problèmes environnementaux susceptibles d'engendrer

⁴⁶ Qu Geping et Li Janchang, traduits en anglais par Jiang Baozhong et Gu Ran, Population and the Environment in China, 1994, p. 34.

⁴⁷ Pour un aperçu plus complet de l'état de l'environnement en Chine, les lecteurs intéressés trouveront utiles les documents suivants : Vaclav Smil, China's Environmental Crisis : An Inquiry into the Limits of National Development, Armonk : M.E. Sharpe, 1993; World Resources Institute, World Resources, 1994-95 : A Guide to the Global Environment, New York, N.Y. : Oxford University Press, chapitre 4; Lester R. Brown et coll., State of the World, New York : W.W. Norton, 1995, chapitre 7; Qu Geping et Li Jinchang, Population and the Environment in China, Boulder : Lynne Rienner Publishers, 1994; Comité de rédaction, China Conservation Strategy, Beijing : China Environmental Science Press, 1990; Qu Geping, Environmental Management in China, Beijing : China Environmental Press, 1991; et Banque mondiale, « China Environmental Strategy Paper », rapport n° 9669-CHA, 1992.

une violente réaction au sein de la population chinoise. Bien que ces problèmes environnementaux soient interdépendants, nous les avons répartis en deux groupes : les problèmes de pollution et les problèmes écologiques.

La pollution représente un danger important et généralisé pour l'environnement de la Chine. L'urbanisation progressive, l'industrialisation rapide, le recours à des technologies périmées et le manque d'hygiène dans l'ensemble du pays ont suscité de graves problèmes de pollution de l'air, du sol et de l'eau. Les plus graves sont la qualité de l'eau dans les villes, la pollution industrielle dans les campagnes et la qualité de l'air en ville. L'élimination des déchets industriels, des déchets solides domestiques, de même que des déchets dangereux et toxiques fait aussi partie des grands problèmes de pollution.

C'est surtout le manque d'eau douce dans les zones urbaines qui risque dans l'immédiat d'aviver le militantisme écologique. De plus en plus, il semble que la qualité de l'eau potable dans les villes de Chine présente des risques. La majeure partie des eaux côtières de la Chine et un grand nombre de rivières sont polluées et les eaux de surface comme les eaux souterraines de nombreuses régions sont contaminées⁴⁸. Dans les zones urbaines, ce sont surtout les déchets industriels qui causent la pollution. Les principaux polluants sont les nitrates, les sulfates, le phénol, l'arsenic, le cyanure et le chrome⁴⁹. Environ un tiers seulement des effluents industriels sont traités et, même une fois traitée, une partie de l'eau ne répond toujours pas aux normes de rejet. La portion des eaux usées municipales soumises à un traitement est encore moins importante⁵⁰. Cette situation, combinée au problème des déchets industriels, a contribué à l'augmentation des quantités de bactéries coliformes et de substances réduisant la teneur en oxygène⁵¹.

Les problèmes de pollution sont tout aussi graves dans les régions rurales. Selon une évaluation du ministère de la Santé publique de Chine, un seul paysan chinois sur sept a accès à de l'eau potable de qualité. L'utilisation d'engrais contribue aussi à la mauvaise qualité de l'eau en provoquant un lessivage des nitrates dans les eaux

⁴⁸ On attribue à la pollution des eaux côtières du nord de la Chine la brusque diminution des récoltes de crevettes et de mollusques. Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde, 1992 : le développement et l'environnement, p. 49.

⁴⁹ Qu Geping et Li Jinchang, traduits en anglais par Jiang Baozhong et Gu Ran, Population and the Environment in China, 1994, p. 34.

⁵⁰ Banque mondiale, « China Environmental Strategy Paper », rapport n° 9669-CHA, 1992, p. ix.

⁵¹ D'après une recherche qui portait sur 99 sources d'eau réparties dans 44 villes, 51 de ces sources ne répondaient pas aux normes chinoises. Qu Geping et Li Jinchang, traduits en anglais par Jiang Baozhong et Gu Ran, Population and the Environment in China, 1994, p. 35.

souterraines et leur écoulement vers les cours d'eau. Pourtant, on blâme surtout les entreprises de canton et de village (ECV) pour la pollution industrielle rurale. Il s'agit généralement de petites entreprises, très dispersées, qui utilisent une technologie vétuste. Par exemple, pour une tonne de papier, les papeteries rurales génèrent deux fois plus d'eaux usées que les usines exploitées par l'État. La concentration des polluants dans les eaux usées des usines rurales est trois fois plus élevée que dans le cas des usines exploitées par l'État. En outre, les déchets rejetés par les entreprises de canton et de village sont rarement traités⁵².

Les activités polluantes des entreprises de canton, ajoutées à la volonté de croissance économique des dirigeants, ont des conséquences manifestes sur l'environnement. D'abord, les entreprises de canton ont aidé à absorber l'excédent de main-d'oeuvre rurale et ainsi empêché un nombre encore plus grand de travailleurs, qui seraient autrement en chômage, d'aller s'installer dans les régions urbaines. Étant donné que les centres urbains ne seront pas en mesure d'assimiler le surplus de main-d'oeuvre de la Chine, les ECV vont jouer un rôle de plus en plus grand dans le maintien de la stabilité sociale. En outre, les ECV contribuent fortement aux recettes fiscales locales. Ainsi, de fortes pressions sont exercées localement pour que ces entreprises se développent, même si elles se consacrent à des activités polluantes⁵³. Ensuite, comme les dirigeants chinois souhaitent rétrécir l'écart de revenus entre les régions de l'intérieur et celles de la côte, il est probable qu'ils vont favoriser le développement des entreprises de canton, ce qui aura sans doute pour effet d'exacerber les problèmes environnementaux ruraux et d'ajouter à ce qu'on a décrit comme « des dommages considérables à l'environnement rural et à la santé publique en général »⁵⁴.

En Chine, la qualité de l'air varie considérablement, mais dans un grand nombre de villes elle est mauvaise. La consommation d'énergie, les émissions des véhicules et la production industrielle, tout comme les sources naturelles, contribuent à la pollution atmosphérique. Une exposition aux particules en suspension, au plomb et à l'anhydride sulfureux comporte d'importants risques pour la santé. Un mauvais état de santé, la maladie cardiaque chez les personnes âgées par exemple, et une mauvaise alimentation rendent également les populations plus vulnérables aux conséquences de la pollution

⁵² *Ibid.* p. 161.

⁵³ Banque mondiale, « China Environmental Strategy Paper », rapport n° 9669-CHA, 1992, p. 20.

⁵⁴ Qu Geping et Li Jinchang, traduits en anglais par Jiang Baozhong et Gu Ran, Population and the Environment in China, 1994, p. 161.

atmosphérique⁵⁵. Des sources officielles et le Système mondial de surveillance continue de l'environnement des Nations unies (GEMS) rapportent souvent que la qualité de l'air est bien en deçà des normes de la Chine et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)⁵⁶.

La qualité de l'air est directement reliée aux modèles de consommation de l'énergie en Chine. La croissance démographique, l'industrialisation rapide, l'urbanisation et la hausse des revenus par habitant sont autant de facteurs qui vont susciter une hausse de la demande d'énergie au pays. La composition de l'approvisionnement énergétique actuel et escompté de la Chine a d'importantes répercussions en matière d'environnement. Le charbon représente près des trois quarts de la consommation et de la production énergétiques totales de la Chine. Compte tenu des énormes réserves de charbon certaines et probables et des réserves limitées de pétrole et de gaz, il y a peu de chances que ce pourcentage se modifie considérablement dans un avenir rapproché⁵⁷. Dans le cas de la Chine, la croissance économique passe par la combustion permanente de grandes quantités de charbon de mauvaise qualité. En outre, comparativement à l'Occident, la combustion unitaire de charbon en Chine impose un stress plus important à l'environnement. En Chine, la majeure partie du charbon - jusqu'à 80 % peut-être - n'est pas épurée avant sa combustion et le taux d'émissions est, pour cette raison, plus élevé.

La combustion du charbon, notamment les émissions de particules et de dioxyde de carbone, de même que les dépôts acides, ont des répercussions locales, régionales et mondiales. À long terme, ces répercussions pourraient intensifier les tensions internationales. Localement, les émissions de particules causent des problèmes de santé respiratoire. Les conséquences des pluies acides, attribuables aux émissions de dioxyde de carbone et d'oxydes d'azote en provenance du charbon, ont à la fois une portée locale et régionale. D'après une analyse des eaux de pluie de 23 provinces, régions et municipalités, 44,5 % des échantillons prélevés contenaient des pluies acides⁵⁸. Dans une

⁵⁵ Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde, 1992, p. 51.

⁵⁶ Récemment, par exemple, la moyenne annuelle des particules en suspension était de 526 microgrammes/m³ dans le nord de la Chine et de 318 microgrammes/m³ dans le sud, comparativement aux 60 à 90 microgrammes/m³ recommandés par l'OMS. Les niveaux de dioxyde de soufre qui sont de 93 microgrammes/m³ dans le nord et de 119 microgrammes/m³ dans le sud sont environ deux fois plus élevés que les 40 à 60 microgrammes/m³ recommandés par l'OMS. Banque mondiale, « China Environmental Strategy Paper », rapport n° 9669-CHA, 1992, p. 16.

⁵⁷ Robert Livemash, « China and India Shape Their Destinies », Environment, juillet-août 1995, p. 27.

⁵⁸ Qu Geping et Li Jinchang, traduits en anglais par Jiang Baozhong et Gu Ran, Population and the Environment in China, 1994, p. 35.

certaine mesure, les précipitations acides du nord de la Chine, attribuables à la teneur en sulfate des eaux de pluie, sont contrebalancées par la poussière alcaline et saline qui arrive du désert de l'Asie centrale. Toutefois, dans les régions au sud du fleuve Yangzi, des pluies très acides ont été enregistrées.

La Chine est signataire de la Convention cadre sur le changement climatique qui vise à « maintenir la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui ne risque pas de provoquer une interférence anthropique dangereuse avec le système climatique⁵⁹. La Convention sur les changements climatiques demande aux pays industrialisés de ramener leurs émissions de gaz à effet de serre aux niveaux de 1990, d'ici la fin du siècle. La première Conférence des signataires de la Convention, tenue à Berlin en avril 1995, n'a pas permis de fixer de nouveaux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Elle n'a pas non plus élargi les objectifs aux pays en développement. Ces derniers rejettent carrément l'idée que les objectifs et les calendriers fixés leur soient imposés. Ce régime à deux vitesses pourrait alimenter des tensions internationales parce que la stratégie énergétique de la Chine repose sur le charbon et pourrait influencer fortement les efforts déployés dans le cadre de la Convention sur les changements climatiques. Même si on ne connaît pas le détail des émissions futures de gaz à effet de serre de la Chine, les pressions démographiques et la croissance économique continue nous autorisent à penser que les émissions vont augmenter. Vaclav Smil a une opinion bien arrêtée sur cette question.

Une combinaison de facteurs tels les fortes augmentations réelles de la population, l'obligation de nourrir une multitude de gens et l'approvisionnement en combustibles fossiles et en électricité nécessaires à la modernisation, feront inexorablement augmenter les émissions de CO₂, de CH₄ et de N₂O ...⁶⁰

À l'heure actuelle, les possibilités de diversification des combustibles de la Chine sont limitées. La substitution du charbon par des combustibles moins polluants n'est pas une option économiquement viable à grande échelle. L'utilisation accrue du gaz naturel pourrait réduire le stress environnemental. Pour le moment, toutefois, le gaz naturel ne représente que 2 % de la consommation commerciale et les réserves confirmées sont faibles. L'énergie hydro-électrique et l'énergie nucléaire auraient un bel avenir, mais pour les exploiter, il faut investir d'importants capitaux et prévoir de longues périodes de construction. Elles ne sont pas non plus sans soulever elles aussi des questions

⁵⁹ Nations Unies, Convention cadre sur les changements climatiques, Article 2.

⁶⁰ Vaclav Smil, Global Ecology : Environmental Change and Social Flexibility, p. 175 et 176.

environnementales, comme en témoignent les préoccupations internationales concernant l'élimination des déchets nucléaires et la controverse suscitée par le barrage des Trois Gorges. Aussi, les sources d'énergie géothermales, éoliennes, solaires et autres sources renouvelables sont coûteuses actuellement et au mieux, elles ne peuvent avoir qu'une incidence marginale sur la satisfaction des besoins énergétiques globaux de la Chine, dans un avenir rapproché.

5.5 Problèmes écologiques

Outre ses problèmes de pollution, la Chine se heurte à de graves problèmes écologiques. En tout premier lieu, le gouvernement chinois n'ignore pas que les pratiques agricoles ont créé un certain nombre de problèmes environnementaux. Le recours excessif à l'irrigation, l'utilisation peu judicieuse des engrais, la surexploitation des terres à rendement marginal et l'utilisation peu appropriée des pesticides ont tous contribué à ces problèmes.

La presse internationale et certains universitaires étrangers ont fait part de leur inquiétude face à l'augmentation des terres cultivées en Chine et à la pression causée par la croissance démographique. Le raisonnement implicite est qu'un grand nombre de Chinois pourraient souffrir de la faim et que dans un contexte d'environnement et de sécurité nationale, la situation pourrait engendrer des conflits violents. Bien qu'on ne puisse réfuter ce raisonnement en disant qu'il est faux, il faut poser un certain nombre de questions pour bien comprendre cette assertion.

D'abord, quelle est l'ampleur de cette augmentation des surfaces cultivées? L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a évalué que le total des surfaces cultivées disponibles était passé de 105,2 millions d'hectares en 1961 à 96,6 en 1990⁶¹. Ces données sont néanmoins très incertaines, compte tenu surtout du fait qu'on encourage les agriculteurs et les fonctionnaires locaux à sous-évaluer les superficies cultivées; il se pourrait que la sous-évaluation atteigne les 30 %⁶².

Pourtant la tendance est assez claire. Les fonctionnaires de Beijing reconnaissent que les statistiques officielles sur le total des superficies cultivées sont sous-évaluées, mais selon eux « comme aucun argument incontestable ne laisse supposer que l'ampleur de l'inexactitude a changé considérablement au cours des 30 dernières années, les

⁶¹ World Resources Institute, World Resources 1994-95, p. 71.

⁶² Vaclav Smil, China's Environmental Crisis : An Inquiry into the Limits of National Development, Armonk : M.E. Sharpe, 1993, p. 55.

tendances sont demeurées les mêmes »⁶³. L'Académie chinoise des sciences a estimé que les superficies cultivées nettes diminuent de 333 000 hectares chaque année⁶⁴. La Commission du Plan d'État (SPC) et la Commission d'État des sciences et de la technologie (SSTC) estiment que les terres arables diminuent au rythme de 200 à 300 000 hectares par année⁶⁵. Bien qu'on ne puisse établir avec certitude l'ampleur exacte de la diminution, il fait peu de doute que les superficies cultivées sont en constante diminution en Chine.

Il convient d'interpréter prudemment cette tendance à la baisse des superficies cultivées. La diminution des superficies cultivées s'accompagne-t-elle d'une baisse de production? La réponse à cette question est : pas nécessairement. Par rapport aux données de 1961 de la FAO mentionnées précédemment, la production agricole de la Chine a augmenté. La hausse de production est occasionnée par une augmentation de la productivité qui, elle, est due à un ensemble de progrès technologiques et de changements fondamentaux. Il faut cependant apporter certaines réserves aux prévisions optimistes des scientifiques chinois⁶⁶. Selon une étude de trois ans parrainée conjointement par le Centre de recherche et de développement du Conseil des affaires d'État, le ministère de l'Agriculture et la Commission d'État des sciences et de la technologie :

On a prédit que les futures récoltes unitaires de maïs, de blé et de paddy, trois céréales de première nécessité, seraient trois fois plus importantes que les récoltes actuelles. Par conséquent, la capacité unitaire en produits céréaliers suffira à répondre aux besoins internes de la Chine pour les 50 prochaines années au moins, sans qu'il faille augmenter la quantité de terres agricoles⁶⁷.

Même si c'était vrai, on ne peut sans risquer de se tromper dire qu'à un moment donné dans l'avenir, une diminution nette du nombre de terres cultivées ne se traduira pas

⁶³ *Ibid.*, p. 55.

⁶⁴ World Resources Institute, World Resources 1994-95, p. 71.

⁶⁵ Commission du plan et Commission d'État des sciences et de la technologie. « Priority Programme for China's Agenda 21 », p. 2-1-1.

⁶⁶ Le ministère de l'Agriculture insiste également sur le fait que les perspectives à long terme de la Chine, relativement à l'autosuffisance en céréales, restent favorables. The China Quarterly, Quarterly Chronicle and Documentation, 1995, p. 929.

⁶⁷ Jiang Wandt, « Research Unveils China's Agricultural Potential », Beijing Review, 19-25 juin 1995, p. 7.

par une baisse de production. Essentiellement, l'éternel débat refait surface : d'une part les néo-malthusiens à tendance « catastrophiste » et d'autre part ceux, plus optimistes, qui croient à l'abondance des ressources. Dans quelle mesure la Chine peut-elle se fier aux innovations technologiques futures⁶⁸? Compte tenu de cette tendance à la diminution nette de superficies agricoles et de l'importante augmentation réelle de la population chinoise, l'influence de la technologie et des réformes fondamentales sur la productivité (exception faite de la question de l'influence directe de la politique sur la diminution des superficies) revêtira une extrême importance⁶⁹.

Si la Chine enregistre des pertes nettes de superficies cultivées et une baisse de production agricole, faut-il en conclure que de nombreux Chinois vont mourir de faim? La réponse est non. Sécurité alimentaire et autonomie alimentaire ne sont pas des synonymes. Une baisse de l'autonomie alimentaire peut être compensée par l'importation de produits étrangers. Le système commercial international, basé sur des règles, peut accroître la sécurité alimentaire. Par conséquent, il ne faut pas penser que la diminution des superficies et l'augmentation de la population vont rapidement se traduire par une multiplication des famines au sein du peuple chinois, ou par un recours à la violence par des Chinois qui souhaiteraient améliorer leur ration calorique quotidienne.

Les forêts sont aussi victimes de dégradation et de détérioration. Il ne reste pas grand chose des forêts chinoises parvenues à maturité. Les régions boisées couvrent au total de 100 à 120 millions d'hectares, soit de 10 à 12 % du territoire⁷⁰. Pourtant ces chiffres sont contestables compte tenu d'antécédents d'allégations fallacieuses d'afforestation, tant en ce qui concerne la superficie totale que le taux de survie des nouvelles plantations. Et ce qui importe encore davantage que les chiffres réels de régions

⁶⁸ Il s'agit en l'occurrence d'une question importante qui ne concerne pas uniquement la Chine. Les méthodes de culture actuelles seront-elles toujours compatibles avec le développement durable? Sinon, en l'absence de méthodes de rechange au rendement comparable, et en l'absence également de nouvelles terres à cultiver, la production agricole va diminuer.

⁶⁹ Par exemple, on pourrait améliorer la production en réduisant le nombre de parcelles de terrain cultivées par paysan. Au moment de la réforme agraire, les terres ont été attribuées en fonction de leur qualité; pour que chaque paysan obtienne une part équivalente, on lui a donné en moyenne neuf parcelles de qualité différente à gérer. Bien qu'on ait procédé à une certaine réorganisation et que la moyenne de parcelles détenue par un paysan ait été réduite, il est encore possible de rationaliser la distribution des terres. Source : Takashi Sugimoto, « Mass Migration Pressures in China », North Pacific Cooperative Security Dialogue : Research Programme Working Paper Number 5, février 1992, p. 21. Des améliorations pourraient aussi être apportées à l'entreposage et au transport pour réduire le gaspillage.

⁷⁰ Les responsables du ministère des Forêts ont évalué à 131 millions d'hectares les superficies forestières totales en 1992. World Resources Institute, World Resources 1994-95, p. 79.

boisées (qui ne tiennent pas compte des différences de phytomasse), c'est que les récoltes de bois dépassent les limites à respecter pour assurer un développement durable. On a estimé que le bois destiné au chauffage et à la cuisson, dans les régions rurales, était récolté à un rythme de près de 40 % supérieur à la croissance des nouvelles plantations. Au cours des années 80, on a évalué qu'une récolte aussi excessive a réduit les superficies forestières de près de 13 millions d'hectares⁷¹. Le faible rendement de combustion des poêles ruraux et l'inefficacité des activités industrielles ont contribué à la demande de bois.

Deux autres écosystèmes non agricoles ont également été l'objet d'abus. La dégradation des prairies, attribuable au surpâturage et à l'utilisation peu appropriée des terres pour la culture des céréales, est une cause importante de désertification et d'érosion du sol. L'érosion a plusieurs conséquences négatives; elle a notamment pour effet de réduire les matières organiques du sol, d'éliminer les substances nutritives, de réduire la capacité de rétention de l'eau et de réduire la profondeur d'enracinement des plantes⁷². Les Chinois ont tendance à considérer les zones humides comme des terrains inutilisables et celles qui voisinent les côtes de la Chine subissent des pressions continues. On veut en faire des lotissements urbains et les convertir en terres arables pour les cultiver.

Le Tableau 1 résume les principales causes et conséquences du stress environnemental sur les écosystèmes naturels.

⁷¹ Vaclav Smil, China's Environmental Crisis : An Inquiry into the Limits of National Development, Armonk : M.E. Sharpe, 1993, p. 63.

⁷² Vaclav Smil, Global Ecology : Environmental Change and Social Flexibility, London; Routledge, 1993, p. 71.

TABLEAU 1

Écosystèmes naturels : Résumé des principales causes et conséquences des changements écosystémiques

Écosystème naturel	Causes	Conséquences
Forêts	<ul style="list-style-type: none"> ● Croissance démographique ● Conversion en terres agricoles ● Conversion au profit d'une monoculture à plus haut rendement ● Abattage excessif ● Faible taux de reboisement 	<ul style="list-style-type: none"> ● Débordement et siltation des cours d'eau ● Diversité biologique réduite ● Pénuries à long terme de produits forestiers ● Érosion du sol
Prairies/steppes	<ul style="list-style-type: none"> ● Conversion en terres agricoles ● Surpâturage ● Croissance démographique ● Utilisation peu judicieuse des ressources en eau 	<ul style="list-style-type: none"> ● Désertification ● Diversité biologique réduite ● Érosion du sol et siltation accélérées ● Inondations et sécheresses plus nombreuses ● Salinisation
Cours d'eau/lacs	<ul style="list-style-type: none"> ● Effluents industriels non traités ● Croissance des ECV ● Lessivage accru des terres agricoles ● Élimination d'eaux usées non traitées ● Construction de barrages 	<ul style="list-style-type: none"> ● Pollution des sources d'eau douce ● Danger pour la santé ● Baisse de ressources halieutiques ● Siltation
Zones humides et marais côtiers	<ul style="list-style-type: none"> ● Vus comme des « terres inutilisables » ● Réclamés à des fins agricoles ● Drainage aux fins d'un contrôle des maladies ● Conversion en étangs à poissons ● Drainés et remplis pour usage industriel ou étalement urbain ● Pollution de l'industrie ou du lessivage des terres agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> ● Diminution des zones humides ● Siltation ● Inondations plus nombreuses ● Baisse de la qualité de l'eau ● Diversité biologique moindre et ressources fauniques moins nombreuses

Source : Comité de rédaction, China Conversation Strategy, Boulder : Lynne Reimer Publishers, 1994 et Banque mondiale, « China Environmental Strategy Paper », rapport n° 9669-CHA, 1992.

5.6 Stratégie environnementale des Chinois⁷³

Dans l'avenir, la Chine aura à relever l'important défi des problèmes environnementaux pour assurer son développement durable. Croissance économique et développement rapides et problèmes d'environnement sont inextricablement liés. Dans tous les pays, ce sont surtout la structure de l'économie, les grandes politiques économiques et la gestion qui déterminent la nature des problèmes environnementaux et servent à établir le cadre des politiques et des programmes en matière d'environnement⁷⁴.

Bien que les efforts déployés à ce jour par les Chinois aient permis de réduire légèrement la pollution par unité produite, ces améliorations ont été contrebalancées par la croissance économique et démographique rapide que connaît la Chine⁷⁵. Si la Chine éprouve des problèmes environnementaux plus graves que ceux de la plupart des pays industrialisés à des périodes comparables de leur développement économique, elle le doit surtout à l'importance de sa population et à ses ressources naturelles limitées. Ainsi, ces problèmes sont davantage susceptibles de faire obstacle à la croissance économique si aucune mesure n'est prise sous peu pour s'attaquer à ses causes directes, indirectes ou sous-jacentes. De façon générale, tant qu'aucune réforme à grande échelle des prix et des entreprises n'aura pas été adoptée, aucune redevance de pollution, amende ou règlement administratif ne sont susceptibles d'être assez convaincants ou d'être appliqués systématiquement pour favoriser le recours aux méthodes les plus rentables de réduction de la dégradation de l'environnement⁷⁶.

À la différence de nombreux pays en développement, la Chine dispose d'un fondement juridique complet pour orienter l'élaboration de sa politique environnementale⁷⁷. La Constitution, ou loi suprême de la Chine, veille à la qualité de l'environnement. Les principaux textes juridiques qui régissent les questions environnementales sont la *Loi sur la protection de l'environnement* (LPE), appliquée pour la première fois en 1979, puis modifiée en 1989. Trois lois plus précises, la *Loi sur la prévention et le contrôle de la*

⁷³ J'aimerais remercier Donica Pottie, deuxième secrétaire à l'ambassade du Canada à Beijing, qui nous a fourni les données nécessaires à la présente section et fait connaître les points de vue des fonctionnaires chinois sur la politique en matière d'environnement.

⁷⁴ Banque mondiale, « China Environmental Strategy Paper », rapport n° 9669-CHA, 1992, p. 2.

⁷⁵ Harry G. Broadman, « Meeting the Challenge of Chinese Enterprise Reform », *World Bank Discussion Papers*, numéro 283, avril 1995, p. 17.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 47.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 5-6.

pollution de l'eau, la Loi sur la prévention et le contrôle de la pollution de l'air et la Loi sur la protection de l'environnement marin fixent des règles à l'égard d'aspects abordés de façon plus générale dans la LPE. D'autres textes législatifs, ceux qui régissent la protection de la faune, la gestion des terres, les pêches, la conservation des eaux et du sol par exemple, contribuent également à la protection de l'environnement.

Les règlements du Conseil des affaires d'État viennent compléter les lois nationales. Il en existe plus de vingt et ils ont en général un caractère plus technique et précis que les textes législatifs. Ils ont trait à tout un éventail de domaines comme les mesures anti-bruit, la pollution de l'environnement dans le cadre de la prospection pétrolière en mer et la prévention de la pollution marine causée par les navires. Certains règlements comme le règlement d'application de la *Loi sur la prévention et le contrôle de la pollution de l'eau* apportent des précisions sur la mise en oeuvre des lois environnementales.

Les lois nationales et les règlements du Conseil des affaires d'État sont soutenus par des règlements d'application régionaux. Les lois chinoises ont encore tendance à mettre l'accent sur des principes de base et à ne fournir que des directives administratives générales. Il appartient aux gouvernements provinciaux (et, dans le cas de Beijing, de Shanghai et de Tianjin, aux administrations municipales) de faire appliquer les règlements en tenant compte des « circonstances qui leur sont propres ». Par conséquent, même si la Chine dispose de lois nationales sur l'environnement, il existe en réalité des variations régionales partout au pays.

En Chine, le processus décisionnel lié aux questions environnementales n'est ni transparent, ni facile à comprendre⁷⁸. La Commission d'État de la protection de l'environnement (SEPC), composée des responsables de ministères et d'organismes, est l'organe consultatif suprême du pays en ce qui concerne les questions environnementales. D'autres commissions, notamment la Commission du Plan d'État, qui coordonne les

⁷⁸ La rédaction des lois environnementales est une tâche fastidieuse. L'Agence nationale de protection de l'environnement (NEPA) fait parvenir une première ébauche à l'ensemble des ministères responsables concernés. En Chine, ils sont nombreux, étant donné que la structure du gouvernement demeure, par tradition, celle d'un gouvernement communiste. Il s'agit des ministères suivants : Industrie légère, Géologie et Ressources minérales, Construction, Énergie électrique, Industrie houillère, Machinisme agricole, Industrie électronique, Industrie métallurgique, Industrie chimique, Ressources en eau, Forêts, Agriculture, en plus de la SSTC et de la SPC. Chacun de ces ministères doit formuler des commentaires et les acheminer à la NEPA. Les textes législatifs proposés sont revus jusqu'à ce qu'on s'entende sur le libellé à adopter. Ils sont ensuite retournés à la SEPC pour examen. Une fois l'étape de rédaction terminée, les textes législatifs doivent être approuvés par le Conseil des affaires d'État. Toutefois, ils n'ont force de loi que lorsque l'Assemblée populaire nationale l'accepte au moment de sa séance annuelle de trois semaines (habituellement en mars), quoiqu'en réalité, il s'agisse simplement d'apposer le sceau du Conseil des affaires d'État sur la décision. La procédure est longue et compliquée.

politiques économiques de la Chine et la Commission d'État des sciences et de la technologie participent aussi activement à l'élaboration de la politique environnementale⁷⁹. En ce qui a trait au secteur de l'environnement, la plus haute instance est l'Agence nationale de protection de l'environnement (NEPA). Elle est devenue indépendante en 1988, mais n'a pas tous les pouvoirs normalement attribués à un ministère. La NEPA rend des comptes à la fois au Conseil des affaires d'État et à la SEPC pour qui elle remplit les fonctions de secrétariat. Dans la pratique, la Commission du Plan d'État joue probablement un rôle dominant dans la « mise en équilibre » des aspects environnementaux et économiques du développement.

La NEPA assume l'entière responsabilité de tous les aspects de la politique environnementale et de la gestion de la protection de l'environnement, bien qu'elle partage les pouvoirs liés à certaines ressources naturelles avec d'autres organismes. Par exemple, ce sont surtout l'Administration des océans et le ministère de l'Agriculture et des Pêches qui gèrent les dossiers de l'environnement marin. En matière de conservation, différents ministères du secteur des ressources naturelles comme celui des Forêts et celui de l'Énergie sont investis des pouvoirs. La NEPA ne compte pas plus de 300 employés à l'échelle nationale. Ce chiffre est toutefois trompeur puisque plusieurs établissements relèvent de la NEPA⁸⁰. En outre, la plupart des politiques en matière de protection de l'environnement sont mises en oeuvre au niveau infranational; ainsi, le réseau de protection de l'environnement comprend les organismes de protection de l'environnement de la province, des municipalités et des comtés. L'effectif global de ces bureaux est d'environ 60 000 personnes. D'autres personnes à l'emploi de divers ministères viennent grossir les rangs des employés qui oeuvrent dans le domaine de l'environnement. Tout compte fait, la Chine dispose d'une importante bureaucratie pour s'attaquer aux problèmes environnementaux.

À la suite de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement où on a demandé à tous les pays d'élaborer des politiques de développement durable, le gouvernement chinois a confié à la Commission du Plan d'État et la Commission d'État des sciences et de la technologie, de concert avec les ministères et organismes en cause, le mandat de formuler ces politiques. Les travaux ont abouti à la rédaction du « Livre blanc sur la population, l'environnement et le développement de la Chine au XXI^e siècle », également appelé « Action 21 », que le Conseil des affaires d'État a approuvé en mars 1994. Un document des priorités indique les démarches initiales nécessaires à la mise en oeuvre d'Action 21. La Chine souhaite que le document Action

⁷⁹ World Resources Institute, World Resources 1994-95, p. 64.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 64.

21 « serve de guide à l'établissement des plans de développement économique et social à moyen et à long terme »⁸¹.

Le Livre blanc et le Document des priorités sont volumineux. Action 21 comporte 20 chapitres que les Chinois ont réparti en quatre grands volets. Le premier décrit les stratégies générales en matière de développement durable, notamment la participation accrue du public. Le deuxième volet porte sur les aspects sociaux du développement durable, surtout sur le contrôle démographique et la planification familiale. Le troisième volet est axé sur le développement durable de l'économie, notamment sur les défis d'une économie qui repose sur l'utilisation du charbon. Le dernier volet est consacré à la conservation des ressources. Le Document des priorités comporte soixante-deux projets répartis en neuf secteurs prioritaires, par exemple un projet de traitement écologique de l'eau dans la province de Jiangsu, au nord, et un projet de conservation des fossiles d'oeufs de dinosaures à Xixia. On prévoit que ces projets seront réalisés « en douceur et avec souplesse » et que de nouveaux projets viendront progressivement s'y greffer.

La rhétorique et les intentions du document Action 21 de la Chine sont bonnes⁸². Tout comme ce fut le cas à la CNUED, le document reconnaît l'existence de problèmes environnementaux, mais propose peu de mesures concrètes. Les objectifs d'Action 21 tiennent davantage de la liste de souhaits que d'une vision à long terme du développement durable. L'une de ses grandes lacunes est l'absence de participation véritable du public. Le document Action 21 de la Chine préconise que le public participe au processus d'orientation, mais dans les faits il met l'accent sur la poursuite des mécanismes actuels et non sur l'établissement de points de vue autonomes sur la gérance et la pérennité de l'environnement. Le chapitre 20 du document Action 21, qui porte sur la participation du

⁸¹ Gouvernement de la Chine, Livre blanc sur la population, l'environnement et le développement de la Chine au XXI^e siècle, Beijing, 1994, p. 3.

⁸² Un ambitieux programme d'activités de développement durable étalées sur plusieurs années a également été approuvé par le Conseil des affaires d'État. La Chine promet non seulement de maintenir les taux de pollution aux niveaux de 1995, mais encore d'investir 150 millions de yuans (environ 25 milliards de dollars canadiens) dans plus de 1 000 projets pendant la durée du plan quinquennal, en plus des fonds qu'elle espère obtenir de donateurs et des IFI pour mettre en oeuvre les plans d'Action 21.

La mise en application de ce programme d'activités de développement durable ne se fera pas sans heurts. Les fonctionnaires chinois ont reconnu que nombre des entreprises des riches villes et villages côtiers vont s'opposer à l'application de mesures de contrôle de pollution en raison des coûts en capital qu'elles sous-entendent et des répercussions sur les profits; de nombreuses administrations provinciales, non convaincues que la dégradation de l'environnement est un problème qui devrait les concerner, compte tenu de leur niveau de développement, pourraient enfreindre les règlements soit en les appliquant mal, soit en prévoyant des pénalités ridicules dans les règlements provinciaux d'application.

public au développement durable, comporte manifestement une lacune, soit l'absence de participation du public par le biais d'organisations non gouvernementales vouées au développement ou à l'environnement. Le chapitre 20 propose d'accroître la participation par l'intermédiaire de groupes affiliés au gouvernement, qu'on pourrait dire contrôlés par celui-ci, comme la Fédération des femmes de Chine, la Fédération des syndicats de Chine, la Ligue des jeunes communistes de Chine et l'Association chinoise des sciences et de la technologie.

En théorie, le système chinois de redevances de pollution incite les entreprises à réduire la pollution. Les entreprises qui commettent une infraction se voient imposer une amende pour avoir négligé de respecter les normes de rejet et si les infractions se poursuivent, elles doivent verser des amendes supplémentaires. Dans la pratique, toutefois, les redevances et amendes sont parfois peu élevées et ne motivent pas suffisamment les entreprises à exploiter leur matériel antipollution. À Shenyang, par exemple, il semblerait que des entreprises paient régulièrement des amendes annuelles de 300 000 RMB parce qu'elles polluent, plutôt que d'installer et de faire fonctionner de nouvelles installations antipollution. Et comme une partie des redevances que perçoivent les organismes locaux de protection de l'environnement est versée dans leur propre budget, ces organismes sont tentés de tolérer la pollution pour entretenir leur budget. Compte tenu de ces problèmes et dans la perspective d'une réforme, la NEPA a entrepris une étude de deux ans sur le système de redevances de pollution, en juin 1994⁸³.

C'est à l'échelle infranationale que la majeure partie des politiques de protection de l'environnement sont mises en application. Malheureusement, dans le système actuel, il n'est pas rare que le gouvernement soit à la fois le principal pollueur et l'organisation chargée de gérer ou de réglementer la protection de l'environnement. Ainsi, les responsables de la réglementation ont souvent de la difficulté à faire des évaluations ou des examens objectifs des faits et gestes des établissements de l'État ou à adopter des positions contraires. On a également rapporté que les responsables chinois de la protection de l'environnement accordent la priorité aux pollueurs à grande échelle qui sont souvent les grandes entreprises d'État. Le manque de personnel et de ressources financières les empêche de s'intéresser aux petites entreprises qui utilisent peut-être du matériel plus polluant, se soucient moins de l'environnement et n'ont souvent pas assez d'installations antipollution⁸⁴. Dans la pratique, il n'existe en Chine aucun organisme fort,

⁸³ Robert Livemash, « The Future of Populous Economies : China and India Shape Their Destinies », *Environment*, vol. 37, numéro 6, juillet-août 1995, p. 26.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 26.

stable et efficace de mise en application des règlements de protection de l'environnement⁸⁵.

5.7 Succession et stabilité

L'avenir politique de la Chine est incertain. Depuis l'éclatement politique de l'ancienne URSS et l'effondrement des régimes communistes de l'Europe de l'Est, de nombreux Occidentaux appréhendent le moment - et non simplement la possibilité - d'un bouleversement semblable qui mettrait un terme à la domination du Parti communiste en Chine. Le scénario est trop simpliste, bien que le déclin ou la restructuration du socialisme traditionnel, l'accroissement du pluralisme politique et de la libéralisation et les questions de succession contribuent à créer un climat d'incertitude quant au régime gouvernemental et à l'avenir de la Chine. Compte tenu de l'incertitude accrue qui entoure la cohérence et l'orientation des facteurs de médiation sociale indiqués au tableau 1, il est encore plus difficile que normalement de tirer des conclusions fermes sur le règlement futur des problèmes de stress environnemental et de rareté des ressources non renouvelables.

Bien qu'il soit très improbable que les réformes économiques changent de cap brusquement, le leadership de la Chine subit des transformations majeures. Au moment de la succession, les pouvoirs vont se retrouver entre les mains de la génération postrévolutionnaire. Il est très peu probable qu'on voie poindre un leader plus puissant dès le décès de Deng Xiaoping. On ne sait pas si d'importants bouleversements politiques et sociaux vont se produire et le cas échéant, combien de temps ils vont durer. Il serait étonnant que la Chine s'effondre complètement ou se désintègre en fiefs régionaux. Le scénario le plus réaliste est que la Chine va se retrouver dans un état d'incertitude et de paralysie gouvernementale, jusqu'à ce qu'une faction dominante du Parti communiste s'impose. S'il devait s'ensuivre une longue lutte pour le pouvoir, l'économie et l'environnement en subiraient inévitablement les conséquences néfastes.

⁸⁵ Voici une courte histoire qui illustre bien les aléas de la mise en application des règlements sur l'environnement en Chine. Lorsque des personnes vivant à proximité d'une importante co-entreprise sino-américaine de fabrication de matériaux de construction se plaignent que les niveaux de bruit dépassaient les normes fixées, l'entreprise a non seulement payé les amendes imposées, mais suivi aussi la proposition des fonctionnaires de l'environnement de retenir les services de la firme d'experts-conseils du bureau pour aider à la construction d'un écran antibruit. Un an plus tard, lorsque les fonctionnaires de l'environnement ont déclaré que l'écran n'était pas efficace, l'entreprise a une fois de plus retenu les services de la firme d'experts-conseils pour les aider à trouver une solution. Pendant toute cette période, une usine de laminage située juste à côté de l'usine de matériaux de construction «rejetait tellement de fumée qu'une épaisse couche de poussière noire se déposait sur le bureau du directeur général de la co-entreprise. Source : « Green Rules », China Trade Report, décembre 1995, p. 5.

Dans l'examen des liens entre le stress environnemental et la sécurité nationale, il faut également prendre en considération la cohésion, la compétence et la détermination à réagir aux crises internes et internationales de l'Armée populaire de libération (PLA). Même si, dans l'avenir, la Chine contribue largement au réchauffement de la planète ou à l'épuisement des ressources halieutiques, la puissance de son armée, combinée à l'absence de précédents internationaux eu égard à une intervention pour « surveillance du patrimoine mondial », va certainement dissuader les pays étrangers d'adopter des mesures susceptibles d'engendrer des conflits violents entre les États.

La situation est plus compliquée toutefois en ce qui concerne les conflits internes. On reconnaît unanimement que le transfert de dépenses militaires vers des activités plus bienfaitrices, du genre « forger des socs de charrue avec des épées », est un noble objectif. On se heurte cependant à des difficultés concrètes - et pas seulement au problème d'un transfert massif de fonds entre portefeuilles - soit les protestations probables d'une bureaucratie militaire indélogeable. Dans le cas de la Chine, les militaires jouent un rôle évident dans le maintien de la stabilité politique. D'une part, il serait souhaitable d'accroître le financement de la protection de l'environnement. D'autre part, s'il faut pour autant rendre la PLA moins apte à assurer le maintien de la stabilité politique, ironiquement, à long terme, l'environnement profitera davantage d'un financement accru des dépenses militaires⁸⁶.

5.8 Considérations sociales

On ne peut faire de prévision crédible sur le développement social futur de la Chine. Au cours de la période des réformes, la Chine s'est considérablement transformée sur le plan social (une mobilité accrue de la main-d'oeuvre, entre autres) et dans l'avenir, les rapports entre l'État et les citoyens pourraient subir des changements encore plus grands. Et pourtant un changement social en général, et plus précisément un changement social associé aux pressions environnementales, n'engendre pas nécessairement la violence. Pour que les conséquences sociales du stress environnemental prennent la forme d'actions violentes, il semble que certaines conditions doivent être respectées.

D'abord, il faut que le public soit systématiquement mécontent des conditions environnementales. Compte tenu des choix que doit faire le public chinois entre l'environnement et la croissance économique, rien ou presque n'indique que l'état de l'environnement crée un mécontentement généralisé. Les paysans chinois et travailleurs

⁸⁶ Dans la pratique, comme la PLA a un poids politique considérable et a remporté beaucoup de succès lorsqu'elle a demandé à un certain nombre d'entreprises de financer une partie de ses activités, il est peu probable qu'une hausse du financement consacré aux questions environnementales menace l'armée.

urbains ne sont pas des consommateurs altruistes préoccupés d'équité intergénérationnelle. Lorsqu'on examine la typographie du stress environnemental (patrimoine mondial, régional ou local), il fait également peu de doute que là où se manifeste, ou pourrait se manifester, du mécontentement, ce sont les conditions locales qui sont en cause et non des questions de patrimoine mondial. Il est très improbable que la diversité biologique du bassin de l'Amazone ou le réchauffement à long terme de la planète en raison de l'utilisation du charbon en Chine revêtent un grand intérêt pour le paysan chinois moyen.

Ensuite, il faut qu'on empêche le public de faire connaître pacifiquement ses préférences environnementales, ou que le gouvernement fasse la sourde oreille. En ce qui concerne le premier élément, soit les obstacles aux manifestations d'inquiétude du public, le gouvernement chinois fait piètre figure. En ce qui concerne le second élément, soit la réaction du gouvernement, même si l'État pourrait faire davantage pour l'environnement, il a déjà pris certaines mesures pour empêcher la dégradation de l'environnement. La question est de savoir si le public estime convenables les mesures adoptées à ce jour par le gouvernement chinois, compte tenu des priorités concurrentes. Rien ne permet de croire qu'à cet égard, le gouvernement et le public sont farouchement opposés, du moins pour le moment.

De plus, pour que les autorités soient sérieusement contestées, sans que cela se fasse forcément par la violence, il faut que le mécontentement soit organisé. Différents motifs, qu'il s'agisse de questions particulières, d'ethnicité, de religion, de politique ou de classe sociale peuvent favoriser la formation de groupes d'intérêts. Dans les pays occidentaux, on considère que les relations entre ces groupes et les autorités fait partie du dialogue politique et il est rare qu'une différence de points de vue entraîne de la violence. En Chine, il n'existe actuellement aucun groupe d'intérêt puissant et bien organisé qui concentre ses efforts sur les problèmes environnementaux⁸⁷. Il ne semble pas non plus que la classe des entrepreneurs, quel que soit leur niveau, notamment les personnes qui travaillent dans les ECV ou les entreprises d'État, soient tentés de devenir des activistes de l'environnement et de jouer un rôle de leader. La classe grandissante des entrepreneurs privés ou *getihu* ne cherche assurément qu'à faire de l'argent et n'est mue par aucune grande motivation sociale comme la redistribution des revenus, l'équité et la protection de l'environnement. Les entreprises et gestionnaires de l'étranger ont souvent de la difficulté à convaincre leurs partenaires des entreprises conjointes de la nécessité

⁸⁷ En avril 1994, le gouvernement chinois autorisait la première véritable organisation autonome vouée à l'environnement, les «Amis de la nature», à s'enregistrer officiellement à Beijing, en tant qu'organe affilié à l'Académie de la culture chinoise. Stephen M. Young, « Post-Tiananmen Chinese Politics and the Prospects for Democratization », Asian Survey, vol. XXXV, n° 7, juillet 1995, p. 664-665.

d'adopter des mesures de protection de l'environnement⁸⁸. Font aussi partie de cette classe des entrepreneurs les cadres et les intellectuels qui autrement pourraient assumer un rôle de leader⁸⁹. Bon nombre des membres les plus dynamiques de la société ont centré leur énergie et leur talent dans les domaines où le régime chinois favorise une plus grande autonomie - croissance et création de la richesse.

Le projet de construction du barrage des Trois Gorges est un exemple récent de la réaction des autorités chinoises face aux opinions publiques et non officielles concernant les questions environnementales⁹⁰. Une fois le projet parachevé, soit en 2009, la Chine disposera d'un réservoir 385 milles en amont du fleuve Yangzi. Le point de vue du gouvernement est que ce gigantesque barrage fournira de l'électricité, améliorera la navigation sur le fleuve, contribuera à la croissance économique et pourrait contrôler de potentielles inondations. Il estime que grâce à l'électricité produite, on aura moins besoin de compter sur d'autres sources, c'est-à-dire le charbon, et qu'ainsi, on polluera moins l'air et contribuera moins au réchauffement de la planète que ce ne serait autrement le cas.

Les critiques du projet prétendent qu'il va perturber la vie de près de 1,4 million d'individus, submerger des trésors archéologiques et historiques, faire naître le risque d'une inondation géante, détruire des écosystèmes et des terres cultivées, mettre en danger la diversité biologique et modifier la répartition du limon du Yangzi en amont comme en aval⁹¹. Au pays, les quelques critiques du projet de barrage n'ont pas connu un sort très enviable. En mai 1992, des membres du Parti des jeunes démocrates du comté de Kai ont été arrêtés et « accusés d'avoir exercé des activités contrerévolutionnaires destinées à entraver l'avancement du projet des Trois Gorges »⁹². On ne sait pas ce qu'il est advenu d'eux. Les critiques de la collectivité scientifique ont également été accusés de manque de loyauté : leurs livres ont été interdits et les éditeurs emprisonnés⁹³. Il est

⁸⁸ China Trade Report, décembre 1995, volume 33, p. 3.

⁸⁹ Young, « Post-Tiananmen Chinese Politics », p. 656.

⁹⁰ En avril 1992, l'Assemblée populaire nationale a approuvé le projet des Trois Gorges. Il convient de noter, toutefois, que le tiers environ de l'Assemblée a voté contre le projet, ou s'est abstenu de voter. Les votes de l'Assemblée font normalement l'unanimité. Source : World Resources Institute, World Resources 1994-95, p. 68.

⁹¹ Audrey R. Topping, « Ecological Roulette : Damming the Yangtze », Foreign Affairs, volume 74, n° 5, septembre-octobre 1995, p. 139-142.

⁹² *Ibid.*, p. 134.

⁹³ *Ibid.*, p. 143.

évident que le régime chinois n'a ni suscité de dialogue franc sur ce projet, ni accueilli favorablement les interventions ou points de vue non sollicités sur les conséquences qu'il pourrait avoir sur l'environnement. Il faut dire également, comme on pouvait s'y attendre, que la plus grande partie des protestations ont été refoulées, isolées et facilement « gérées » par le régime.

6. Conclusions - Une foule d'incertitudes

Compte tenu de la complexité des facteurs écologiques, sociaux, économiques et politiques en jeu, il serait très difficile de dire ce qu'il adviendra de la Chine au XXI^e siècle. La nature multidimensionnelle des liens ainsi que le caractère fragmentaire des données nous empêchent de procéder à une analyse empirique rigoureuse de l'action des facteurs environnementaux de la Chine dans le cadre conceptuel retenu (Figure 1) ainsi que des modalités de l'interaction des multiples variables en cause. Compte tenu de ces limites, toutefois, notre analyse indique tout de même qu'il est possible, à long terme, que le stress environnemental contribue à un conflit violent. Nous réaffirmons cependant un point fondamental : un résultat semblable n'est ni imminent ni inévitable. De plus, et c'est ce qui importe davantage, si un conflit devait éclater en Chine, il serait vraisemblablement le résultat d'un ensemble de facteurs. Il ne faut jamais perdre de vue l'idée que le stress environnemental peut engendrer un conflit, mais le développement durable n'est nullement garant de la paix.

L'analyse semble indiquer que dans la rédaction des nouvelles politiques, les décideurs chinois doivent tenir compte des liens qui existent entre le stress environnemental et la sécurité nationale. Le concept de sécurité nationale ne se limite plus aux activités militaires ni à la souveraineté politique nationale. Le gouvernement aurait intérêt à adopter une approche plus systématique et déterminée face aux questions de stress environnemental et de sécurité nationale. Il devrait, entre autres, cerner le problème, prévoir les stress environnementaux à venir et analyser dans quelle mesure ils peuvent intervenir dans les questions de sécurité nationale. En toute justice, il faut dire que le document Action 21 de la Chine est un pas dans la bonne direction.

Le présent document semble indiquer qu'on ferait fausse route si on affirmait que le stress environnemental risque à lui seul de susciter un conflit violent. Pour éviter tout malentendu, il faut d'une part placer le stress environnemental dans un contexte social, économique et politique particulier et d'autre part, il faut tenir compte de l'environnement dans les questions sociales, économiques et politiques. Le lien entre le stress environnemental et la sécurité nationale ne changera peut-être pas immédiatement ou sensiblement les priorités du gouvernement chinois. Il devrait toutefois inciter les décideurs

à réévaluer le bien-fondé relatif du développement économique et de l'environnement. Dans la perspective d'un conflit et d'une possible instabilité politique, la Chine pourrait constater qu'elle aurait intérêt à accorder une priorité plus élevée au dossier environnemental⁹⁴. Bien qu'il soit peu probable qu'un conflit violent à grande échelle suscité par des questions environnementales ne se produise avant l'an 2000, les quinze à vingt prochaines années pourraient être décisives.

Les perspectives d'un conflit inter-États violent avec la Chine sont considérablement moindres que celles de conflits au sein même du pays. Brock signale que « les pays ou les organisations internationales pourraient faire appel aux forces militaires pour faire appliquer certaines normes environnementales ou empêcher des dommages à l'environnement »⁹⁵. À bien y penser, cette politique vaut uniquement pour les pays dont les forces militaires sont relativement faibles. Ce n'est certainement pas une option dans le cas de la Chine qui est une puissance nucléaire et dont les forces militaires conventionnelles sont considérables. En outre, pour que la dégradation de l'environnement atteigne un point tel dans un État comme la Chine que les pays s'en remettent aux forces militaires, il faut nous demander quelles seraient les conditions environnementales dans d'autres pays en développement et s'il faudrait alors parler de rupture totale des relations internationales et d'une quelconque confrontation militaire générale ou menace grave de confrontation nord-sud. Ce scénario est tellement peu probable qu'il peut être écarté.

Un autre point revêt davantage d'intérêt : ironiquement, la Chine pourrait-elle être confrontée à davantage de violence à l'interne si elle empêchait ou ralentissait la croissance économique parce que cette dernière a des répercussions négatives sur l'environnement. Cette possibilité rend inopérant le paradigme habituel stress environnemental - conflit violent. En l'absence de croissance, et même d'une croissance ayant des répercussions négatives sur l'environnement, les arguments sociaux et politiques d'un pays en développement ne pourraient tenir à court ou à moyen terme. Il est naturel et justifié que les dirigeants gèrent le pays dans l'immédiat et à plus long terme, ce qui sous-entend souvent faire des choix malheureux, mais inévitables. Ce dilemme n'est

⁹⁴ Il existe aussi une dimension internationale. Certains ont laissé entendre que les pays en développement pouvaient estimer que les pays industrialisés sont les «demandeurs» en matière d'environnement et que pour cette raison, ils ont un certain pouvoir de négociation. Selon cette logique, certains pays en développement, notamment la Chine, peuvent soutenir que si les pays industrialisés veulent un environnement propre, ils doivent payer pour l'avoir et tous les pays en profiteraient dans une certaine mesure. Les liens entre le stress environnemental et la sécurité nationale contredisent cet argument puisqu'ils font ressortir le potentiel de déstabilisation à l'interne.

⁹⁵ Lothar Brock, « Peace Through Parks : The Environment on the Peace Research Agenda », Journal of Peace Research, vol. 28, n° 4, 1991, p. 408.

pas particulier à la Chine, mais compte tenu de facteurs contextuels comme la taille de la population, les conditions environnementales et les stratégies de développement économique, il est davantage présent dans l'opinion des Chinois sur les liens entre l'environnement et la sécurité nationale. Une industrialisation et une modernisation rapides peuvent accélérer la dégradation de l'environnement. Et une croissance économique que rend les gens plus à l'aise financièrement contribue également à restreindre leur mécontentement face à leur sort ou aux politiques du régime, ce qui crée suffisamment de stabilité pour mettre en place des politiques à plus long terme. Ce dilemme n'est rarement, sinon jamais, reconnu dans les écrits sur les liens entre l'environnement et les conflits. Si un stress environnemental peut être porteur de violence, il en va de même de l'absence de croissance économique. Une baisse marquée de la croissance économique en Chine pourrait bien menacer la légitimité du gouvernement et entraîner une instabilité politique source de violence, laquelle pourrait, à terme, avoir des répercussions négatives sur l'environnement.

Ceci dit, il faut que les réformistes chinois en viennent à considérer la gestion de l'environnement comme un élément du processus plus vaste de réforme économique et de restructuration industrielle⁹⁶. À court terme, les objectifs de croissance économique, de réduction de la pauvreté et de protection de l'environnement ne seront pas toujours compatibles et les gouvernements ont souvent des choix difficiles à faire dans l'exercice simultané de ces choix. Néanmoins, à long terme, ce sont des objectifs complémentaires. Une réforme économique systémique devrait aller de pair avec une meilleure gestion de l'environnement. Elle devrait améliorer l'efficacité, grâce à une technologie moderne, dans le but de limiter les dommages à l'environnement; rendre plus efficace la mise en application des politiques environnementales en accentuant l'autonomie des organes de réglementation; et favoriser un système de fixation des prix qui tienne compte du coût marginal des ressources⁹⁷. De plus, une orientation davantage holistique, à long terme, permettrait d'établir un lien entre le rajustement des priorités environnementales et les aléas et nécessités de facteurs politiques immédiats.

⁹⁶ Les nouvelles sont bonnes à cet égard. Le président Jiang Zemin parlait récemment de l'importance de l'environnement, et de son interdépendance avec d'autres facteurs. Les environmentalistes du Centre administratif d'Action 21 de la Chine, tout comme ceux de la NEPA, considèrent que les remarques du président Jiang montrent une nouvelle volonté politique de relever les défis de l'environnement en Chine. Un fonctionnaire chinois du Centre administratif est d'avis que les commentaires du président Jiang « montrent que les dirigeants chinois ont davantage la volonté politique de s'attaquer aux problèmes de l'environnement et du développement durable ».

⁹⁷ Harry G. Broadman, « Meeting the Challenge of Chinese Enterprise Reform », World Bank Discussion Papers, numéro 283, avril 1995, p. 37. La disparition des subventions à l'hydro-électricité, au charbon et aux eaux d'irrigation serait avantageuse sur le plan de l'environnement. Voir Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde, 1992, p. 51.

6.1 Aspects internationaux

Ce lien avec la sécurité nationale n'est pas un cas classique de réaction en chaîne où les problèmes environnementaux d'un ou de plusieurs pays influencent l'environnement des autres pays. La possibilité qu'un stress environnemental puisse produire ou attiser un conflit violent ajoute une nouvelle dimension aux réflexions sur le recours à des mesures commerciales unilatérales à l'endroit d'un autre pays. Le Canada et de nombreux autres pays s'opposent à l'adoption de telles mesures commerciales. Ils basent leur point de vue sur le fait qu'un pays a le droit de fixer des normes environnementales sur son propre territoire. Bien sûr, des pays peuvent collectivement s'entendre sur certaines politiques ou pratiques environnementales, dans le cadre d'accords internationaux sur l'environnement. Il n'est toutefois sans doute pas dans l'intérêt du Canada de permettre à des pays étrangers d'imposer unilatéralement des pratiques environnementales internes en brandissant la menace de sanctions commerciales en cas de non-respect des exigences. Les économies à grande échelle, moins dépendantes du commerce, peuvent faire appliquer les sanctions plus efficacement que les économies ouvertes, relativement petites, comme celles du Canada qui risquent d'avoir de la difficulté à établir des politiques économiques et environnementales intérieures convenables. En outre, les mesures commerciales unilatérales qui s'accompagnent de l'imposition d'une pénalité économique à un pays étranger sont susceptibles d'ajouter aux difficultés économiques et sociales locales. Pour ce qui est des problèmes d'environnement mondiaux ou transfrontaliers, l'approche à privilégier est celle de la coopération internationale, non de la politique du pouvoir. Ce point de vue a de tout temps été basé sur l'idée que la dégradation de l'environnement est une préoccupation fondamentale distincte. Le fait que le stress environnemental puisse contribuer à la violence peut cependant faire augmenter les enjeux et renforcer la nécessité de coopérer et de trouver des solutions à l'échelle internationale.

Encourager multilatéralement la volonté politique de s'attaquer à la dégradation de l'environnement, au pays, est une démarche prudente. On peut établir le bien-fondé d'une plus grande coopération avec la Chine et d'une aide de celle-ci. La menace d'un stress environnemental source de violence, qui s'ajoute aux répercussions négatives de la dégradation de l'environnement proprement dite, nous motive fortement à renforcer la concertation internationale en matière d'environnement. Il n'est pas nécessaire que les problèmes environnementaux, l'épuisement des ressources ou le stress environnemental engendrent des conflits violents pour qu'ils aient de l'influence sur la condition humaine. Par exemple, la pollution de l'air qui favorise les maladies respiratoires menace directement la santé humaine. La rareté des ressources renouvelables et non renouvelables aura une incidence sur le bien-être des humains, peu importe que l'on réagisse violemment ou non aux pénuries. Les problèmes environnementaux en

eux-mêmes, c'est-à-dire les répercussions environnementales directes, nous obligent à nous y attaquer collectivement.

Les pouvoirs publics peuvent réagir de différentes façons, notamment en accordant une aide financière destinée à réduire le stress environnemental ou à améliorer les conditions sociales - soulager la pauvreté par exemple -, dans le but d'apaiser des tensions sociales susceptibles de se transformer en conflit violent. L'aide peut être versée directement sous forme de projet bilatéral, mais il pourrait aussi s'agir d'effacer une dette. Pour qu'elle soit la plus efficace possible, l'aide devrait consister en ressources nouvelles et additionnelles. C'est ce qui a en principe été convenu à la CNUED, mais les pays en développement ont de la difficulté à le faire sur le plan politique. Et pourtant on a de bonnes raisons d'envisager sérieusement une réorientation de l'aide. La réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les pays industrialisés pourrait être fortement influencée par une augmentation des émissions en Chine. Voilà qui n'augure rien de bon pour les efforts liés aux changements climatiques. Une prise de conscience quant aux liens qui existent entre le stress environnemental et la sécurité nationale peut - et devrait - avoir l'effet d'une dose d'adrénaline sur les pays qui « sont fatigués de donner ». Les contribuables des pays industrialisés sont plus susceptibles d'appuyer l'aide au développement s'ils sont en mesure d'établir un lien entre l'aide fournie et leur propre intérêt et bien-être⁹⁸. Le public va demeurer très sceptique face à l'aide aux pays en développement s'il ne peut clairement associer l'aide à un objectif particulier qui revêt un intérêt pour le pays donneur ou si l'on ne peut démontrer qu'il entraîne dans le pays bénéficiaire un changement d'orientation souhaitable pour l'ensemble de la planète.

Il faut également revoir la composition de l'aide à l'étranger. Si un pays ne peut augmenter son budget d'aide à l'étranger, il doit revoir son financement actuel à la lumière des préoccupations plus vastes de sécurité nationale. Plus particulièrement, même s'il s'agit d'une question politique extrêmement délicate, il pourrait être justifié de mettre l'accent sur les programmes destinés à stabiliser la population.

Le transfert technologique est aussi une forme d'aide importante. Il pourrait comporter des investissements directs à l'étranger de la part du Canada, la vente directe de technologies ou l'exportation de biens fabriqués avec des technologies modernes « propres ». Du côté de la Chine, les priorités pourraient comprendre la production

⁹⁸ Sans tenir compte du fait que le stress environnemental peut engendrer un conflit violent, l'aide à caractère environnemental entre très bien dans la définition générale de la sécurité nationale. Par exemple, pour réduire les émissions de soufre qui se dégagent du charbon à haute teneur en soufre, le Japon a financé plusieurs épurateurs-laveurs en Chine, étant donné que la pollution se dirige vers le Japon. Richard N. Cooper, Environment and Resource Policies for the World Economy, The Brookings Institution, Washington, D.C., 1994, p. 38.

d'énergie renouvelable, la gestion des déchets et des méthodes de réduction des matériaux et de l'intensité énergétique dans la fabrication⁹⁹. Dans son cas, l'une des variables clés est le rythme des progrès technologiques, tant de sources internes qu'étrangères, et la diffusion des innovations dans l'ensemble de l'économie. À ces deux égards, il importe de noter que certaines réformes économiques, le fait par exemple de permettre aux entreprises de faire faillite si elles sont mal gérées, favorise l'innovation. Bien que l'affirmation soit sursimplifiée, plus les progrès technologiques sont nombreux, plus importante est la diminution du stress environnemental et moindres sont les risques de conflits fondés sur des questions environnementales.

L'analyse des liens entre le stress environnemental et la sécurité nationale semble indiquer qu'il n'y a pas lieu de revoir dans le détail la politique du Canada envers la Chine. La stabilité politique, la réforme de l'économie et le développement durable demeurent les grands objectifs du Canada en Chine. La relation entre le stress environnemental et un conflit violent devrait renforcer la volonté du Canada de réduire ce stress et de canaliser le mécontentement des Chinois face aux conditions environnementales vers une solution constructive. Dans son processus décisionnel, pour les initiatives bilatérales et multilatérales, le Canada devra continuer de tenir compte des problèmes environnementaux de la Chine et des réponses que celle-ci y apporte.

Le Canada participe à un certain nombre d'activités bilatérales axées sur les problèmes d'environnement et de développement de la Chine. Par exemple, Environnement Canada et la Commission d'État des sciences et de la technologie effectuent conjointement une étude sur les émissions de gaz à effet de serre dans la région de Beijing. Plus généralement, un Protocole d'entente sur la coopération dans le domaine de l'environnement a été signé par Environnement Canada et l'Agence nationale de protection de l'environnement de la Chine en avril 1993. Ce Protocole offre au Canada tout un éventail d'initiatives possibles notamment une coopération avec la Chine en matière d'environnement mondial, d'économie et d'environnement, de sensibilisation et d'éducation du public. L'Agence canadienne de développement international (ACDI) participe aussi activement à des programmes d'aide. Les travaux comprennent une participation aux projets d'Action 21 de la Chine, comme une étude écologique du bassin du fleuve Tarim dans la province de Xinjiang et un projet d'immeubles à haut rendement énergétique.

Même si on est parfois tenté d'adopter une attitude plus énergique, par exemple de favoriser la création d'organisations chinoises non gouvernementales vouées au

⁹⁹ L'exploitation d'installations de gaz naturel, par exemple, pourrait créer des occasions d'affaires pour le Canada.

développement durable, dans la pratique, les obstacles sont multiples. Si les décideurs chinois considèrent qu'une initiative nuit à la croissance économique à court terme ou encourage certaines formes de participation du public non « souhaitables », l'initiative ne produira pas de résultats. Il y aurait peut-être lieu de commencer par susciter l'intérêt des décideurs chinois à l'égard des questions de stress environnemental et de sécurité nationale et de faciliter leur compréhension des problèmes. En 1997, le Canada sera l'hôte du Sommet de la Coopération économique en Asie et dans le Pacifique. Ainsi, il aura l'occasion de soulever la question du lien entre le stress environnemental et la sécurité nationale dans la région Asie-Pacifique. Il ne faut cependant pas se faire d'illusion sur la capacité du Canada, ou même de l'Occident, d'influencer l'évolution de la Chine. L'influence des étrangers sur le processus en Chine ne peut être que très marginal.

DOCUMENTS DU GROUPE DES POLITIQUES - POLICY STAFF PAPERS

Récents documents sur des questions économiques et de politique commerciale :
Recent papers on Economic and Trade Policy Issues :

A) DOCUMENTS SUR LA POLITIQUE COMMERCIALE :

1. La mondialisation et la politique officielle au Canada : à la recherche d'une paradigme, par Keith H. Christie. Document n° 93/01 (janvier 1993).* SP19
2. Commerce et protection de l'environnement : comment mettre fin au dialogue de sourds?, par Michael Hart et Sushma Gera. Document n° 92/11 (juin 1992).* SP18
3. La mondialisation : Incidence sur la dynamique du commerce et de l'investissement, par Dennis Seebach. Document n° 93/07 (juin 1993).* SP25
4. Le contrôle des fusionnements à l'heure de la libéralisation des échanges : convergence ou coopération?, par Nicolas Dimic. Document n° 93/09 (août 1993).* SP27
5. Les consortiums technologiques : le dilemme du prisonnier?, par Rhoda Caldwell. Document n° 93/10 (août 1993).* SP28
6. La durée optimale des brevets dans une économie commercante : matériaux pour l'avenir de la politique commerciale, par I. Prakash Sharma. Document n° 93/12 (octobre 1993).* SP30
7. L'émergence d'une politique commerciale stratégique : chacun pour soi et dieu pour tous, par I. Prakash Sharma et Keith H. Christie. Document n° 93/14 (décembre 1993).* SP32
8. Mesures de conformité et règlement des différends dans les accords environnementaux internationaux : deux poids, deux mesures, par Keith H. Christie. Document n° 93/15 (décembre 1993).* SP33
9. Effets de l'intégration des marchés sur le commerce et la politique commerciale, par James McCormack. Document n° 94/01 (février 1994).* SP35
10. La nouvelle Jérusalem : la mondialisation, la libéralisation du commerce et certaines incidences sur la politique canadienne du travail, par Rob Stranks. Document n° 94/02 (février 1994).* SP36
11. Convergence de la politique de concurrence : les cartels d'exportation, par William Ehrlich et I. Prakash Sharma. Document n° 94/03 (avril 1994).* SP37
12. Programme de diversification du libre-échange au lendemain de l'ALENA et des NCM, par Keith H. Christie. Document n° 94/04 (janvier 1994).* SP38
13. Stratégies mondiales et investissement étranger direct : dimension commerciale et économique au Canada, par Julie Fujimura. Document n° 94/07 (février 1994).* SP41
14. Competition and Trade Policy Interface: Some Issues in Vertical Restraints, par I. Prakash Sharma et Prue Thomson, avec Keith Christie. Document n° 94/11 (décembre 1994). SP45
15. Le libre-échange nord-américain, les subventions et les droits compensateurs: la problématique et les options, par Gilbert Gagné. Document n° 94/13 (juillet 1994).* SP47

16. L'Organisation mondiale du commerce et les programmes environnementaux : Rapprochements dangereux, par Anne McCaskill. Document n° 94/14 (juin 1994). * SP48
17. Condamnés à agir : réflexions sur les régimes antidumping et la politique de concurrence, par Keith H. Christie. Document n° 94/15 (juillet 1994). * SP49
18. Les droits compensateurs et l'environnement : une boîte de Pandore ?, par Rob Stranks. Document n° 94/19 (octobre 1994). * SP53

B) DOCUMENTS SUR LA PROMOTION DU COMMERCE :

1. From a Trading Nation to a Nation of Traders : Towards a Second Century of Trade Development, par Andrew Griffith. Document n° 92/05 (mars 1992). SP12
2. Exportation et création d'emplois, par Morley Martin, Document n° 93/06 (juin 1993). * SP24
3. L'effet des exportations: analyse entrées-sorties de commerce extérieur canadien, par James McCormack. 92/24 (décembre 1994). * SP58

C) DOCUMENTS SUR LE COMMERCE RÉGIONAL ET L'ÉCONOMIE :

1. Les approches particulières : régionalisme et diplomatie économique canadienne, par Keith H. Christie. Document n° 93/08 (mai 1993). * SP26
2. Japon Inc : La maîtrise des principes économiques fondamentaux, par I. Prakash Sharma. Document n° 93/16 (décembre 1993). * SP34
3. Le Canada et les Amériques : nouveaux débouchés et défis, par Conrad Sheck, Colin Robertson, Jamal Khokhar, Nicolas Dimic et Keith Christie. Document n° 94/06 (avril 1994). * SP40
4. La Chine en l'an 2000 : Nature de la croissance et intérêts économiques du Canada, par Steve Lavergne. Document n° 94/10 (mai 1994). * SP44
5. Établissements financiers et entreprises : une relation à la japonaise, par James McCormack. Document n° 94/16 (juillet 1994). * SP50
6. Les blocs économiques régionaux: un fait accompli?, par Julie Fujimura. Document n° 95/01 (février 1995). * SP59
7. Changements de partenaires et partenaires changeants: Tendances des relations économiques régionales du Canada, par Steve Wilson. Document n° 95/02 (mars 1995). * SP60
8. L'intégration économique des pays de l'Asie du Nord: réalité ou illusion?, par Steve Lavergne 95/03 (mars 1995). * SP61
9. Ensemble ou séparément: l'Argentine, le Brésil et l'ALENA, par Stephen Wilson, 95/09 (août 1995). SP67
10. Les quatre Amigos et d'autres encore: vers une zone de libre-échange des Amériques, par Keith Christie, 95/10 (octobre 1995). SP68

D) AUTRES DOCUMENTS SUR L'ÉCONOMIE :

1. Croissance démographique mondiale et mouvements de population : Conséquences pour les politiques canadiennes, par Michael Shenstone. Document n° 92/07 (avril 1992).* SP14
2. Pour des sanctions efficaces et appropriées, par Jean Prévost. Document n° 93/04 (mars 1993).* SP22
3. L'or noir : Évolution du marché mondial du pétrole et conséquences pour le Canada, par Shusma Gera. Document n° 93/05 (février 1993).* SP23
4. Croissance économique et pays en développement : Bilan de la recherche et éléments d'une politique canadienne, par Rick Mueller. Document n° 94/08 (avril 1994).* SP42
5. L'épée de Damoclès est-elle toujours là? Retour sur la crise de l'endettement des PMA, par Rick Mueller. Document n° 94/09 (mai 1994)* SP43
6. Les sanctions proactives : techniques du passé, vision moderne pour une gestion sans violence, par Dr. Nicholas Tracy. Document n° 94/17 (juin 1994).* SP51
7. Stress environnemental, conflits violents et sécurité nationale: L'arbre dans la forêt, par Rob Stranks. 95/05 (À paraître) SP63
8. Gérer la diversité: Les relations économiques du Canada avec les pays en développement, par Keith Christie et David Preston. Document no. 95/15 (décembre 1995).* SP73
9. La Chine: stress environnemental et sécurité nationale, par Robert T. Stranks et Nicolino Strizzi. Document no. 96/01 (février 1996). SP74

COMMENTAIRE DU GROUPE DES POLITIQUES

- No. 1 L'Uruguay Round : ses avantages pour les pays en développement, par Robert T. Stranks * (mars 1994).
- No. 2 L'investissement direct à l'étranger et l'emploi intérieur, par Julie Fujimura et Robert T. Stranks * (avril 1994).
- No. 3 Les statistiques sur le commerce et l'investissement direct : des données tout à fait conciliables, par James McCormack * (mai 1994).
- No. 4 Les sanctions économiques : une arme à deux tranchants en politique étrangère?, par Rob Stranks * (mai 1994).
- No. 5 Entrées de capitaux récentes en Amérique latine : Trop beau pour durer?, par Richard Mueller * (août 1994).
- No. 6 Pas encore sortis de Bretton Woods: Déséquilibres des-taux de change, commerce et réformes proposées, par James McCormack * (février 1995)
- No. 7 Veiller au grain: L'impact de la réduction du déficit sur le secteur commercial, par James McCormack * (mars 1995)
- No. 8 Le problème des chiffres: Les dépenses militaires dans les pays en développement, par James McCormack *(juin 1995)
- No. 9 Dossier en Souffrance: Vers la création d'une organisation mondiale pour l'environnement, par Robert T. Stranks (juin 1995)

No. 10 Un nouveau mode de financement des Nations unies: une idée qui fait son chemin, par James P. Walker (décembre 1995)

No. 11 Négociateurs en baskets: Produits dérivés, volatilité, risque et surveillance, par James McCormack * (mai 1995)

No. 12 Possibilité de nouvelles réformes en Inde, par I. Prakash Sharma (décembre 1995)

No. 13 La restructuration du système financier japonais Après la tempête, par Julie K. Fujimura (février 1996)

* Disponible en anglais - available in English

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01010298 9

DOCS
CA1 EA533 96P01 FRE
Stranks, Robert T
La Chine : stress environnemental
et securite nationale
43275872

STANDARD FORM NO. 64
MAY 1962 EDITION
GSA FPMR (41 CFR) 101-11.6
NAME OF THE AGENCY
THE BUREAU OF LAND MANAGEMENT